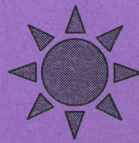


楊家秘拳太極拳會

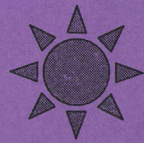


*Amicale du Yangjia
Michuan taiji quan*



BULLETIN N° 49

Mai 2005



SOMMAIRE

Le mot de la Présidente	p.1
Lettre de Taipei-Festival 2006	p.3
Revenir chez soi pour mieux voyager	p.4
Que du bonheur	p.7
Coq	p.8
Du premier au second principe	p.11
Taiji Quan en Baugeois	p.18
Comme un bouquet de roses	p.21
Parker & Badger	p.24
Dialectique de la transmission	p.26
Invitation à la promenade	p.34
Le Tokaido de Hiroshige et Martin Lersch	p.37
La rubrique du Collège	p.39
Guide pour l'organisation des rencontres de l'Amicale	p.45
Statuts	p.52
XVèmes Rencontres	p.60
Calendrier des stages	p.66
Infos diverses	p.71
Bon de commande du petit livre rouge	p.74
Commandes directes à Me Wang Yen-Nien	p.75
Cotisations 2005	p.77
Le site web et le bulletin de l'Amicale	p.79

Site de l'Amicale : <http://taijiwan.free.fr>

Coordonnées de l'Amicale :

Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan

C/o Jacques Lombard

93 avenue de Strasbourg

67400 Illkirch - France

Tél. : 03.88.67.83.20

LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers amis du Taiji Quan et de l'Amicale,

Dans ce bulletin vous trouverez comme d'habitude plusieurs articles sympas et intéressants. Et ...

Vous apprendrez que Taiwan nous invite à un stage qui aura lieu en été 2006.

Vous lirez ou relirez les statuts de l'Amicale et le guide d'organisation d'une Rencontre qui je l'espère vous donnera envie de proposer votre association pour l'accueil de l'une d'entre elles.

Vous ferez connaissance d'une jeune association et je la remercie.

Vous irez au parc avec Parker et vous vous initierez à la posture de l'autruche.

Vous visiterez une exposition qui semble merveilleuse et qui passera peut-être près de chez vous.

Vous aurez des nouvelles du Collège des enseignants avec qui nous entretenons des relations chaleureuses.

Enfin vous choisirez les stages que vous suivrez ces prochains temps.

Je me rendrai cet été à Munich afin de rencontrer Julia Fairchild qui y anime un stage, car une rencontre vaut mieux que dix e-mails ! J'y rencontrerai également Petra Schmalenbach l'organisatrice de ce stage ; je lui présenterai l'Amicale et proposerai à son groupe d'y adhérer.

Le Conseil d'Administration a envoyé une invitation à Julia Fairchild pour les prochaines Rencontres qui auront lieu à Annecy et auxquelles je

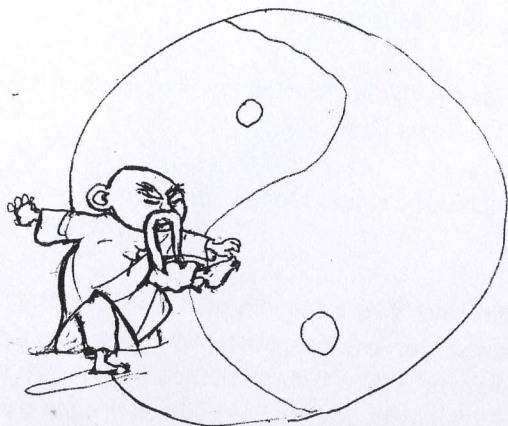
vous convie à vous inscrire au plus vite. Le Conseil d'Administration est également en contact avec nos amis américains afin de clarifier la meilleure façon pour eux d'adhérer à l'Amicale, car tel est leur souhait et le nôtre.

Je vous rappelle que vous pouvez contacter Claudy Jeanmougin si vous possédez des films de Maître Wang contenant son enseignement afin de les protéger du temps qui passe.

Si vous ne possédez pas encore le petit livre rouge que Sabine Metzlé et Claudy Jeanmougin ont traduit en français, et qui, outre un document pratique, est un joli livre à prendre avec soi lors de vos cours, lors de pratique à l'extérieur, de stages ou des Rencontres de l'Amicale, n'hésitez pas à passer commande auprès de notre trésorier.

Je vous envoie, en attendant de nous revoir, mes meilleurs messages et vous souhaite de belles avancées dans votre pratique, une bonne santé et plein de bonheur.

Zouzou



Illustrations de Sylvain Lampestre
(auteur aussi des chèvres lors des Rencontres Amicales 2003)

LETTRE DE TAIPEI-FESTIVAL 2006

Mars 2005

Chers amis,

Avec le début du printemps je vous écris pour vous donner des informations sur plusieurs sujet vous concernant.

A l'occasion du 91ème anniversaire de Maître Wang, le 19 décembre 2004, la toute jeune Association Nationale du Yangjia Michuan de la République de Chine (Taiwan) a approuvé le projet d'un Festival 2006 du YJM TJQ dont plusieurs d'entre vous ont entendu parler ou vu l'annonce sur le site américain AYMTA.

Depuis ce moment, nous avons travaillé afin de faire la synthèse des nombreuses recommandations reçues ces derniers mois.

Les préparations de l'événement avancent et notre recherche d'un lieu adéquat est en bonne voie.

Nous voulons faire de ces 15 jours un événement aussi confortable et financièrement abordable que possible afin que chacun puisse en profiter avec bonheur, les nouveaux pratiquants du YJM TJQ aussi bien que les anciens et les enseignants.

Avec votre soutien et la participation de toute la communauté du YJM TJQ du monde entier plusieurs générations de pratiquants et d'enseignants pourront constater le niveau d'importance et de vitalité atteint par le YJM TJQ.

Je vous invite à consulter le site www.ymiti.org à propos de "Taipei2006".

dates : du 23 juillet au 7 août 2006

lieu : Taipei, Taiwan

Je vous remercie pour votre intérêt et votre aide et j'espère vous voir à Taipei l'été prochain.

Sincèrement.

Julia Fairchild

Membre du Comité d'organisation

du Festival International du Yangjia Michuan Taiji Quan Taipei 2006

Revenir chez soi pour mieux voyager

La tradition chinoise, lointaine, ancienne et étrange nous a séduit. Elle parle de nous mais, dans une autre langue et d'un autre point de vue. Cette sagesse venue d'ailleurs ébranle la pensée et éveille notre appétit à nous comprendre et à reprendre le chemin de la croissance.

Les principes et les mots du Taiji Quan nous ont émus.

A la longue cependant, les mots rafraîchissants se font concepts normatifs, ils bornent le pensable et instaurent une pensée circulaire, ronronnante.

Trop habitué, on a assimilé l'étrange.

Vient alors le besoin de réactiver l'étrangeté salutaire par un effort de traduction qui curieusement nous ramène « à la maison » pour mieux nous questionner.

Homme de toujours et de partout c'est l'esprit qui nous mène mais, issus d'un terroir particulier, c'est dans la langue maternelle que l'on retrouve la vibration initiale fondatrice.

Ainsi du Dan Tian :

champ cultivé et

Cinabre rouge enfoui dans la terre sombre
où s'enracine une pousse verte.

Il s'agit donc d'un lieu à cultiver et,
d'une culture propre à faire pousser la vie à partir d'un essentiel caché.

Croissance patiente et obstinée comme celle du végétal qui puise dans le sol et la lumière les énergies propres à son renouvellement perpétuel.

Ce lieu symbolique se fait métaphore de tous nos enracinements, de toutes nos terres à cultiver et de la culture même, nécessaire pour mettre en lumière nos potentialités.

Il s'enracine dans le corps, vibre dans l'énergie et nous transporte par l'esprit.

Corporellement, on est dans le bassin.

En bas, un berceau osseux formant réceptacle et un sac, une enveloppe pour contenir tous les viscères abdominaux.

Debout, l'emboîtement articulaire dirige le poids vers l'appui au sol, comme, en sens inverse, il redirige les forces montantes dans l'axe de la colonne vertébrale.

Ainsi confirme-t-il mécaniquement la prise de terre.

Assis, libéré des jambes, c'est sur le cul que l'on se pose.

Le siège forme l'assise qui nous donne une certaine stabilité en nous lestant par le fond.

Ce socle répond au dôme du crâne et complète l'image d'un œuf ; le bassin se faisant à la fois coquille et coquetier.

Le ventre (instrument à faire du vent) n'est pas loin du « boyau culier ». Avec ses parois souples, il forme comme une outre et complète le réceptacle osseux.

Le bassin est béant et l'outre elle aussi est percée de trous : l'anus pour la défécation, l'urètre pour la miction, le vagin et les voies spermatiques pour la copulation.

Tous les viscères sont heureusement suspendus mais, à quatre pattes, on voit mieux l'idée de contention de la panse.

Le cul retrouve alors sa situation toute postérieure et l'on peut faire résonner avant (rostre)/ arrière (queue) répondant à devant/derrière en station debout. Animalité à 4 pattes et humanité à 2 pattes se conjuguent.

On retrouve cette fonction stabilisatrice du cul dans les verbes bousculer (bouter au cul) ou basculer, cul par-dessus tête. Alors que sa fonction directrice, en marche arrière, s'entend dans culer et reculer.

Le dynamisme énergétique conjugue anatomie et physiologie pour faire vibrer sensiblement des champs d'énergie. Palpables, ils nous émeuvent et nous animent.

Ainsi, l'assise d'un bassin bien lesté donne du culot et, celui qui a quelque chose dans le ventre a du toupet et de l'aplomb.

La région lombaire prolonge vers le haut la puissance du bassin ; avoir les reins solides témoigne d'une force bien ancrée à la terre.

La cuisse, elle continue le bassin dans le fémur (femen, inis - la jonction intime de la cuisse, de la fesse (fissa - la fente) et de la hanche (qualifie le féminin), la jambe et le pied. La culotte des nobles couvrait

hanches et cuisses (de même que la culotte de cheval) et porter la culotte s'emploie encore malheureusement pour faire savoir qui commande.

La lâcheté suppose un bassin mal habité qui a des fuites, comme une bassine percée alors que le cœur au ventre signe la hardiesse et l'enthousiasme comme, sur un autre registre, le feu au cul dit l'ardeur à la joute amoureuse et les tripes ou les couilles, la témérité dans l'action.

Le dominé se plie, de gré ou de force aux désirs saillants du dominant. La sodomie était une obligation pour l'esclave dans le monde romain antique et encore aujourd'hui, quand on se fait avoir, « on l'a dans le Cul ».

Ces dernières considérations, un peu grossières, soulignent les enracinements fondamentaux. La génitalité qui nous fait mâle ou femelle, la sexualité où « cul » évoque autant la rondeur de la croupe que le sexe bien fendu et la génération dans la filiation et la descendance.

Le ventre se fait creux, nid douillet et la grossesse nous invitent, hommes et femmes, à retrouver en nous le creuset de l'alchimie du cinabre intérieur où s'éveillent d'autres champs de conscience.

Ce lieu se fait matrice pour toutes nos gestations intérieures passant de l'animalité à l'humanité, de la bestialité et de ses instincts toujours actifs dans la conservation de la vie - prédation, procréation, territorialité, domination - à la spiritualité - éthique, responsabilité active, connaissance et conscience.

La culture de l'esprit invite à l'écoute.

À ce niveau, l'oreille se fait femelle, le crâne, lieu de naissance. Fécondé par la parole, l'étude ou l'exemple on se remet en quête et en question. Le rouge vif du cinabre fait périr le vieux et croître le neuf. Vaillance et vitalité se nourrissent à cette source : La féminité. L'utérus sera l'outre où mûrit le nectar divin, la pierre philosophale, l'embryon d'or où tout autre richesse intérieure.

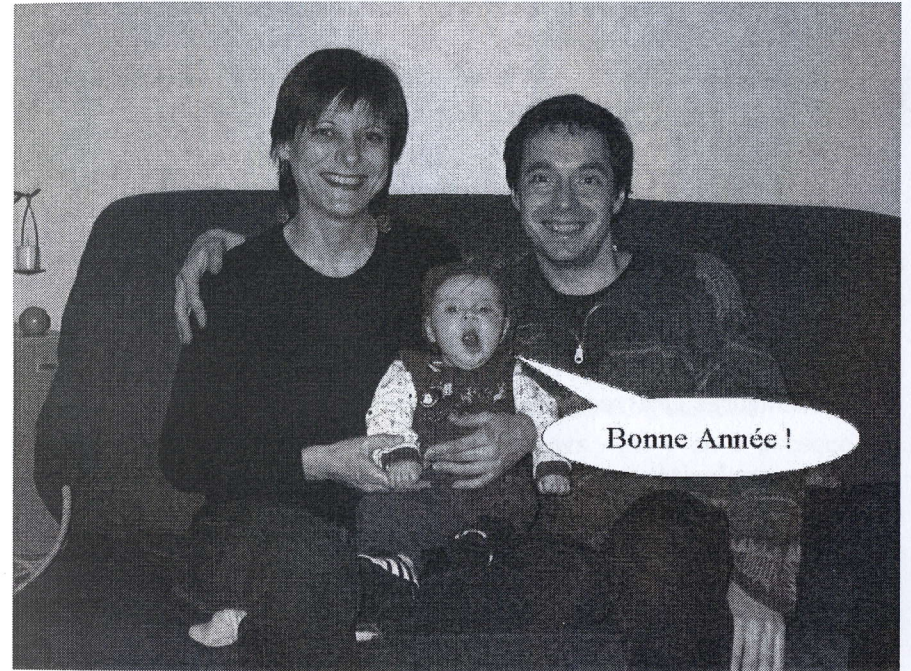
Nos mots et nos gestes ont besoin de notre interprétation pour ne pas se faner en concepts poussiéreux mais fleurir pour exhaler leurs parfums et essaimer pour féconder d'autres consciences.

Puissent ces quelques mots fleurir de la sorte.

Jean Luc Perot mars 2005

QUE DU BONHEUR

C'est tout ce que l'on souhaite à Elsa, Laurent (notre fidèle webmestre dont le visage nous apparaît enfin) et leur magnifique bébé.



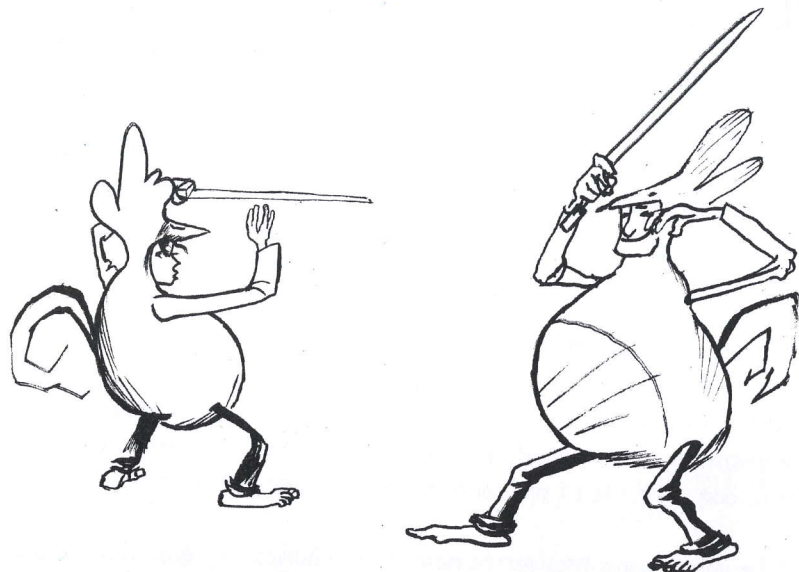
Nous les remercions de nous faire partager cette resplendissante photo. Ça fait du bien... Et ça donne envie de faire ou de refaire des bébés. Pleins de futurs adhérents en perspective !

Je ne suis pas assez sérieuse pour réfléchir à la symbolique du coq.

Je regrette de ne pas avoir le temps de vous chercher une recette de coq au vin.

J'ai, un jour, apprivoisé un coq, mais ceci est une autre histoire...
A tous bonne année du coq !

Paule-Annick Ben Kemoun (Bénou)
Baugé le 14 Janvier 2005



Illustrations de Sylvain Lampestre
(auteur aussi des chèvres lors des Rencontres Amicales 2003)

Bibliographie :

- dictionnaire français de la langue chinoise institut Ricci Kuangchi press 1976
- Joël Bellassem Méthode d'initiation à la langue et à l'écriture chinoise (la compagnie)
- Catherine Meuwese Tang hulu
- friandises pour goûter la saveur des mots en chinois, niveau 1 (ellipses)

Du premier au second principe avec un détour par la philosophie occidentale

Dans le tableau de synthèse, il est posé, comme premier principe essentiel, dans les principes théoriques : YI XIN XING QI. Claudy Jeanmougin propose de traduire ainsi : « Avec la pensée, diriger l'énergie ». Cette traduction me semble la meilleure possible, pour toucher un lecteur formé par la culture occidentale moderne. Je voudrais donc, à partir de cette traduction, essayer de tracer un chemin en direction de l'intuition proprement chinoise des notions impliquées dans ce premier principe.

Il est d'abord question du XIN. L'idéogramme chinois correspondant à ce terme représente un cœur. La traduction la plus simple et la plus littérale du terme serait donc « cœur ».

Cela donnerait, pour le premier principe : « avec le cœur, diriger l'énergie ». Pourtant, et non sans raison, la plupart des traducteurs préfèrent éviter cette solution apparemment évidente.

En effet, dans la mentalité moderne, le cœur ne désigne plus, généralement, que l'organe physiologique lié à la circulation du sang. Or il est manifeste que le texte chinois parle ici d'autre chose.

Le choix du terme « pensée » est tout à fait convenable d'un point de vue moderne, car, depuis Descartes, nous appelons pensée (en latin *cogitatio*) tout ce qui a lieu dans notre intériorité. Par exemple, Descartes écrivait dans les *Principes de la philosophie* : « Par le mot de penser j'entends tout ce qui se fait en nous de telle sorte que nous l'apercevons immédiatement par nous-mêmes ; c'est pourquoi non seulement entendre, vouloir, imaginer, mais aussi sentir, est la même chose ici que penser » (I, 9).

En donnant cette définition de la pensée, qui continue d'être reçue aujourd'hui par les modernes, Descartes rompait avec l'usage naturel et ancien du mot, qui le réservait aux activités strictement intellectuelles.

Un Grec, ou un Romain, et même un Français du Moyen-Age, n'aurait pas accepté cette définition de la pensée. Un Chinois de la période impériale ne l'aurait sans doute pas fait non plus.

Il faut donc chercher ce que signifie le cœur dans l'expérience naturelle de l'être humain, et il n'est pas nécessaire de chercher très loin.

Nous savons tous que le cœur est le lieu des émotions et des sentiments, de l'amour ou de la haine, de la colère ou de la peur. Le cœur désigne donc cette réalité à la fois somatique et psychique, qui éprouve nos émotions et nous permet de les dominer.

Or une émotion, c'est d'abord tout simplement une motion, c'est à dire un mouvement de l'âme. Le cœur correspond à une capacité intérieure de recevoir du mouvement et d'en donner.

Toutefois, il peut arriver que le cœur se laisse dominer et envahir par des émotions ou des sentiments incontrôlés. C'est pourquoi une attitude volontaire consiste à se servir du cœur pour diriger les mouvements, au lieu de rester passif et soumis à une agitation désordonnée : « avec le cœur, diriger ».

Mais le premier principe ajoute encore une précision : « avec le cœur, diriger le Qi ». L'idéogramme correspondant à Qi montre un souffle s'élevant au-dessus d'une céréale. On peut traduire Qi par « souffle ».

Mais le fait que ce souffle soit associé à un végétal indique qu'il ne s'agit pas d'un courant d'air.

Le Qi est un souffle vital, pas forcément une respiration, bien que le terme ait aussi ce sens, car le végétal justement ne respire pas, mais plutôt le souffle qui anime l'être vivant de l'intérieur.

C'est pourquoi un lecteur moderne choisira généralement de rendre ce terme par « énergie ». La difficulté, c'est que le mot « énergie » est un mot technique, créé par un philosophe (il s'agit cette fois d'Aristote) pour désigner ce qui est « en acte », et repris à l'époque moderne avec une signification scientifique. On est très loin du souffle vital.

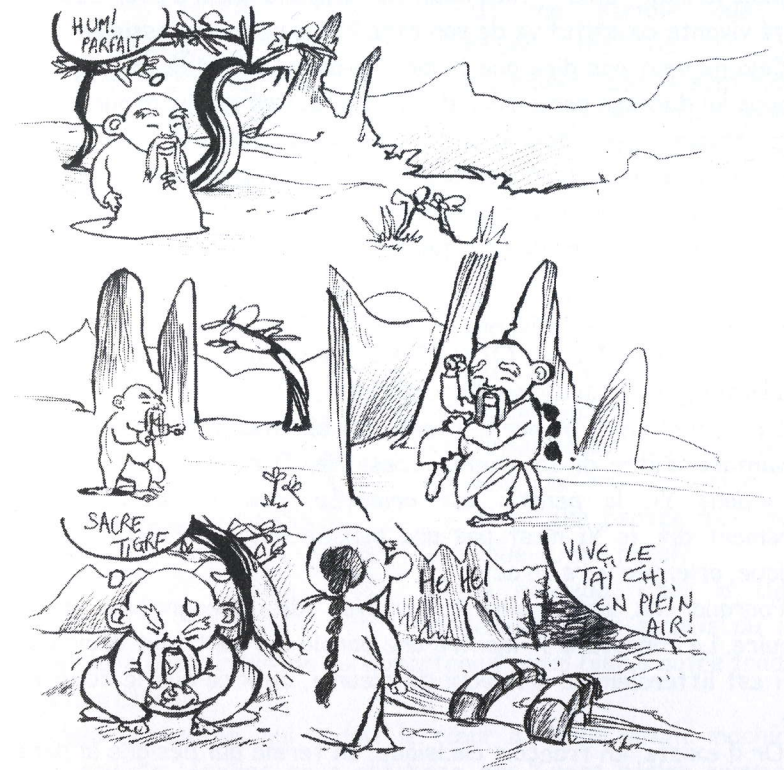
Il est pourtant facile de trouver un équivalent de ce terme dans notre langue, à condition de quitter l'approche scientifique moderne. Car, de même que les Chinois ou les Indiens, les Grecs et les Romains disposaient d'un terme strictement équivalent pour nommer le souffle vital commun à tous les êtres animés.

En grec, cela se dit *psychè*, qui a donné en français notre « psychisme », et en latin, cela se dit *anima*, qui a donné le français « âme ». Si nous voulons nous approcher un peu plus de l'intuition

originnaire de ce principe chinois, nous pourrions donc le traduire par : « avec le cœur, diriger l'âme ».

Cela implique bien entendu que nous fassions l'effort de concevoir l'âme non plus comme une abstraction intellectuelle, mais comme une réalité dynamique et vivifiante.

En faisant cela, nous reviendrons simplement au sens premier de ce mot, tel qu'il était compris en Occident avant Descartes.



A titre de témoignage, voici ce qu'écrivait Erwin Rohde dans son étude demeurée classique sur l'âme dans la culture grecque : « Comme le mot *âme* et son équivalent dans les langues de beaucoup d'autres peuples, le mot « psychè » désigne le souffle dont la présence se révèle dans l'être vivant par la respiration » (Erwin Rohde, *Psyché*, p.3, Paris 1928).

C'est seulement à l'époque moderne que ce sens originel a été complètement laissé de côté au profit d'une conception purement intellectualiste de l'âme.

Le problème, c'est que cette nouvelle conception ne correspondait pas à l'expérience profonde que chaque être humain peut faire de son âme, et le résultat, c'est que, petit à petit, nous avons renoncé à utiliser ce mot « âme », qui ne survit plus que dans quelques expressions comme « état d'âme », ou « vague à l'âme »...

Mais le mot « âme », tout seul, qui l'emploie encore pour désigner une réalité vivante constitutive de son être ? Plus personne assurément.

Cela ne veut pas dire que le mot lui-même est vide, mais que le sens que nous lui donnons par erreur depuis Descartes est inadéquat.

En revenant, par-delà la culture moderne, au sens premier et vivant de ce mot dans notre tradition occidentale, nous parviendrons peut-être à retrouver une expérience humaine qui, en nous rapprochant des maîtres chinois, nous permettra de nous perfectionner dans notre art.

La formule qui accompagne le premier principe nous conduit dans la même direction : YI DAO QI YI DAO. Claudy Jeanmougin traduit : « Là où va l'intention, le Qi s'y rend également ».

La traduction de Yi par « intention » est tout à fait satisfaisante et a l'avantage d'être directement accessible. Il s'agit en effet d'indiquer que « dans Yi, la pensée est orientée, chargée d'une intention ». Autrement dit, le Yi n'est pas une pensée abstraite, mais une pensée pratique, orientée vers un acte.

Pourquoi en est-il ainsi ? L'analyse de l'idéogramme peut nous instruire. Le caractère Yi montre une parole qui sort tout droit du cœur. Le Yi est littéralement « la voix du cœur », ou « ce que le cœur nous en dit ».

Or il existe, en français classique, un terme qui désigne la pensée du cœur, c'est le mot « sentiment ». Le sentiment est, à l'origine, ce que le cœur ressent et qui n'est pas seulement une émotion, mais qui a un sens.

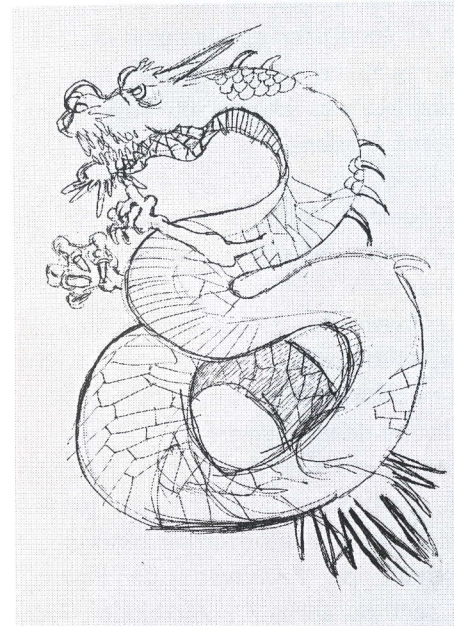
Aujourd'hui, ce mot est méprisé, et il suffit de parler de « sentimentalisme » pour faire naître le dégoût chez un homme moderne.

Si l'on veut avoir une idée de ce que signifiait vraiment ce mot, on peut lire quelques pensées de Pascal, et par exemple celle-ci, qui est

justement célèbre : « Nous connaissons la vérité non seulement par la raison mais encore par le cœur [...] »

Les principes se sentent, les propositions se concluent et le tout avec certitude quoique par différentes voies » (Pascal, *Pensées*, 101, éd. Le Guern).

Et à la fin de ce fragment, Pascal parle explicitement du « sentiment du cœur », qui est bien autre chose, comme on le voit, qu'une sensation ou une émotion.



Il me semble que nous pourrions traduire Yi assez fréquemment par « sentiment », en lui accordant ce sens fort, en relation directe avec l'intelligence du cœur.

Notre formule donnerait donc : « Là où va le sentiment, l'âme s'y rend également ». C'est bien le corollaire du principe : « Avec le cœur, diriger l'âme », car le sentiment naît du cœur, il est l'intermédiaire dont nous nous servons pour orienter notre âme.

Une telle pensée n'est pas si exotique qu'elle paraît.

A nouveau, c'est la culture moderne et son mépris du cœur

qui nous éloigne d'une intuition qui appartenait aussi bien à notre tradition qu'à celle des Chinois.

Par-delà Descartes, qui réduit le cœur à n'être qu'une machine, il suffit de rouvrir Homère pour entendre des Grecs parler comme nos Chinois.

Lorsque Homère décrit Achille se jetant sur Hector, il dit : « Son cœur bondissant se remplit d'une fureur sauvage » (*Iliade*, XXII, 312).

Hector lui-même, pour annoncer sa résolution de se battre, dit : « Mon cœur bondissant me pousse à t'affronter » (*Id.* 252-253).

Lorsque Ulysse, le plus rusé des soldats grecs, cherche à calmer les ardeurs d'Achille, lui aussi s'adresse au cœur du héros : « C'est à toi qu'il

appartient de retenir ton noble cœur, dans ta poitrine » (*Iliade*, IX, 255-256).

On aurait tort de prendre ces expressions pour des métaphores. Elles révèlent au contraire la conscience très aiguë qu'avaient les guerriers grecs du rôle joué par leur cœur dans le combat et dans les décisions.

Pourtant, on m'accordera facilement que ni Achille, ni Hector, ni Ulysse, n'étaient des personnages particulièrement sentimentaux... Ils avaient seulement une juste appréhension de l'origine de leurs actes.

Il me semble plutôt réconfortant de constater que les plus illustres guerriers grecs comprenaient leur manière d'agir d'une manière fondamentalement similaire à celle des maîtres chinois du Taiji Quan. L'expérience initiale est de part et d'autre la même.

Le second principe, qui est en quelque sorte une extension du premier, dit : YI QI YUN SHEN. « Avec l'âme, mouvoir le corps ». Il n'y a pas ici de difficulté particulière de traduction.

Je voudrais juste indiquer à nouveau le parallélisme entre la conception occidentale, gréco-romaine, et la conception chinoise. Le rôle de l'âme, dans les deux cas, consiste à mouvoir et à diriger le corps. L'âme est, selon l'expression consacrée, « principe de mouvement ».

On peut se représenter de manières diverses cette fonction directrice, et cela a fait l'objet de nombreuses spéculations, jusqu'à Descartes. Du moins tout le monde s'accordait-il sur l'intuition générale.

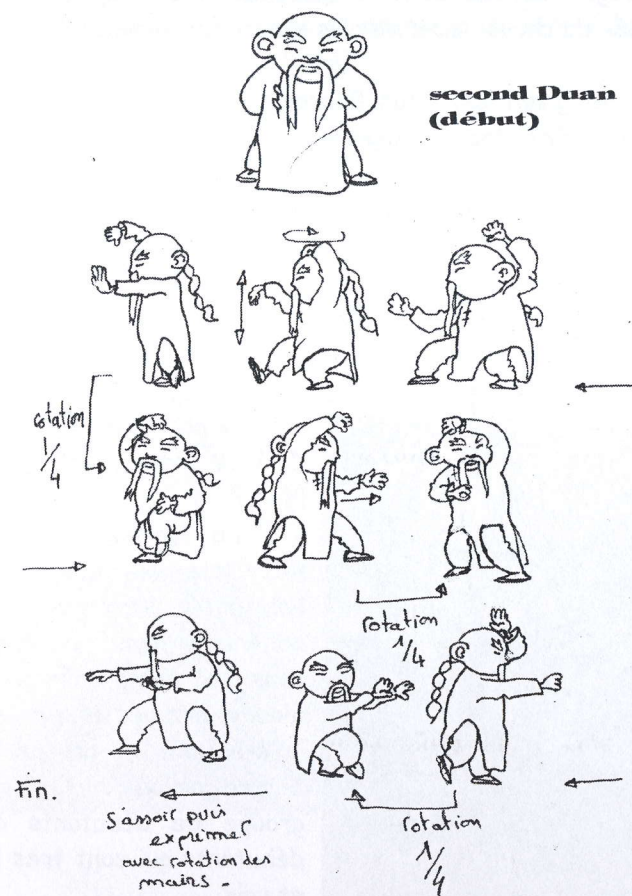
Voici par exemple un bref extrait de l'*Alcibiade* de Platon : « Socrate : Qui d'autre que l'âme se sert du corps ? - Alcibiade : Rien d'autre. - Socrate : Et n'est-ce pas en le commandant ? - Alcibiade : Si. » (Platon, *Alcibiade*, 130a).

C'est encore une fois Descartes qui a soutenu la séparation totale de l'âme et du corps, rendant impensable et incompréhensible l'action de l'une sur l'autre.

Si nous voulons réapprendre à nous servir convenablement de notre corps, nous devons commencer par faire de nouveau l'expérience de notre cœur et de notre âme, et pour cela, nous devons retrouver la signification originnaire de ces mots, autrement dit, pour reprendre l'expression de Confucius, nous devons « rectifier les noms ». « Zilu : A supposer que le prince de Wei compte sur vous pour l'aider à gouverner, que feriez-vous

en tout premier lieu ? - Le Maître : Une rectification des noms, sans doute [...] L'homme de bien n'use des noms que s'ils impliquent un discours cohérent, et ne tient de discours que s'il débouche sur la pratique » (*Entretiens*, XIII, 3).

Christophe Bardyn (Article paru dans le bulletin de L'As. Kun Lun)



Illustrations de Sylvain Lampestre (auteur aussi des chèvres lors des Rencontres Amicales 2003)



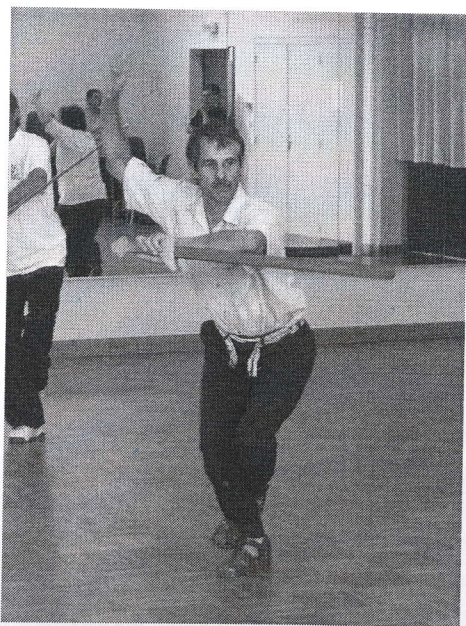
Taijiquan en Baugeois

« Le cheval sauvage », 19 place du marché, 49150 Baugé
www.taichibaugé.com

Nous, Taijiquan en Baugeois, sommes parmi les « petits jeunes », derniers arrivés à l'Amicale. L'association dont le sous titre provisoire est « cheval sauvage » est née de l'ATA (association de Taijiquan de l'Anjou) en 2002, année du cheval, mais n'a pris son indépendance qu'en septembre 2004.

Notre enseignant est Jean Boucault, élève comme moi de Claudy Jeanmougin, puis de Françoise Angrand.

Le Baugeois, c'est une région reculée de l'Anjou située à quarante kilomètres au nord est d'Angers, à soixante kilomètres au sud de Marçon et ses rencontres Jasnières. La gare TGV ou le RER n'y sont pas prévus dans l'immédiat mais à vingt bornes on « nous » a construit un coûteux aéroport qui bat de l'aile...



Donc, calme, campagne, douceur angevine, et tutti quanti...

Le groupe de Baugé (=capitale du Baugeois; 4000 habitants) s'enorgueillit de 17 adhérents avec un noyau dur constitué des premiers élèves de Claudy, motivés et fidèles depuis la création du groupe en 1988. Sur ce noyau dur s'est greffé un groupe de débutants ou semi-débutants qui sont très impliqués et unis.

Notre cours a lieu le mercredi soir de 20h 45 à 22h 15

au centre René d'Anjou dans une salle de danse tapissée de miroirs impitoyables. C'est dans ce centre René d'Anjou que le dragon de l'ATA a dansé plusieurs fois depuis 1988 pour des « nouvel an chinois » (nouveaux ans chinois ???) mémorables.

Et puis, le dimanche matin vers 10h15 quelques courageux se donnent rendez-vous dans le jardin public municipal en bordure de rivière pour une petite demi heure de TJQ avec le chant du coq ou les cris des canards en fond sonore (les coqs ça chante peut être à l'aube mais ça continue aussi un peu dans la matinée).

Deux fois dans l'année, nous invitons un enseignant à passer un dimanche avec nous ; le prochain mini stage aura lieu le 6 Mars prochain avec Françoise Angrand.



Outre le shi san shi pour les débutants, et la forme dans tous ses états pour les plus anciens, c'est le sabre qui est enseigné pendant le dernier quart d'heure du cours hebdomadaire ; je profite de cet article

que vous portiez pendant les cours de la semaine. Comme les roses du bouquet, chacun d'entre vous a une attitude, une forme globale qui s'est inscrite dans mon souvenir immédiat. Vous êtes, chacun d'entre vous, parfaitement détachés des autres, purs dans votre identité, non amalgamés dans le groupe. Un à un vos visages se détachent parfaitement dans ma pensée, sans que jamais deux visages ne se superposent. C'est comme une série de diapositives que l'on projetterait sur l'écran de mon cerveau. Pourtant, vous êtes comme un bouquet de roses.

Chacun d'entre vous forme le tout, et à votre insu, l'harmonie du groupe se tisse à partir de votre particularité.

Qu'ai-je besoin de chercher un sujet pour rédiger mon article ? Je le tiens. Il est là, juste entre vous et moi, entre les roses et vous. Chaque rose suffisante à elle-même (d'ailleurs, n'offre-t-on pas une seule rose à la personne que l'on aime ?), et pourtant indispensable à l'équilibre du bouquet.

Chaque semaine met en évidence quelques-uns d'entre vous. Je ne sais pas exactement pourquoi deux ou trois visages me restent en mémoire plus que d'autres après un cours. Sans doute qu'à chaque séance un petit événement, un regard particulier, une attention soudaine s'est cristallisée furtivement sur certains. C'est là votre rôle d'élèves, et à moi mon rôle d'enseignante, que de nourrir notre relation de ces petits instants intenses voués à durer dans les jours qui suivent, et aptes à prolonger ma réflexion, mon attention sur vous et sur le taiji.

Je pourrais tout aussi bien aujourd'hui m'étendre sur le thème des fleurs, et de l'amour que je leur porte.

Un jour, un ami m'a reproché d'avoir chez moi des fleurs coupées, disant que c'était criminel envers la nature que de couper une fleur des champs pour la mettre dans un vase. J'ai été effleurée l'espace d'un court instant par un soupçon de culpabilité. Et puis j'ai pensé à toutes ces fleurs dont regorge la campagne au printemps. A quoi servent-elles ? Pourquoi sont-elles si nombreuses et si belles ? Quelle différence entre une fleur dans un champs et une fleur dans un vase ?

Une fleur dans un champs ne donne de bonheur à personne, et personne n'est là pour l'aimer. Elle est juste une petite chose végétale inconnue du monde et dont le monde se fiche bien. Réunie à ses semblables par ma main amoureuse, et couvée pendant des jours par mon regard émerveillé, elle devient reine, exultante et productrice de joie. Sa durée de vie n'est pas amoindrie, et les photos que je prends des bouquets de printemps entretiendront la mémoire des fleurs pendant les hivers qui suivront. Leurs racines restées en terre, répèteront l'an prochain le miracle de la rencontre, et renouvelleront le rêve à l'infini. Chaque fleur cueillie dans les fossés, a moins à craindre de ma main que des faucheuses à moteur qui nous font des routes nettes, propres et insipides.

Tout en regardant mon bouquet de roses, je vois du coin de l'œil que s'installe dans le ciel bleu marine du soir la lune presque pleine, sur laquelle se découpe une branche du laurier. On dirait une peinture chinoise à l'encre, et là, je sens ma pensée partir vers l'art du pinceau, et quelques bribes d'un poème de Wang Weime reviennent en mémoire, sans s'appesantir.

Si je n'avais pas touché un jour à l'essence de la pensée chinoise par la pratique du Taiji quan, jamais je n'aurais eu aujourd'hui cette sorte de rêverie à propos d'une branche de laurier se découpant sur la lumière de la pleine lune.

Ainsi se déroule la vie, d'une pensée à une autre, et je veux croire que vieillir ne sert qu'à devenir sans cesse plus conscient de chaque seconde qui passe, et sans cesse plus éveillé à chaque émerveillement et aux sources inépuisables de pensées, ou, comme ce soir, de non-pensées, tranquillité de l'Instant et de tout ce qui l'habite.

Et comme on attend souvent d'un directeur technique quelque parole édifiante, je vous dirais bien en conclusion que c'est là toute la philosophie du Taiji quan. Mais ne me demandez pas de justifier une telle déclaration. Nulle envie aujourd'hui d'interrompre ce diaporama intérieur ni la quiétude d'un bouquet de roses, posé là au milieu de mon bureau, un dimanche après-midi de janvier.

pour demander si quelqu'un possède une bonne vidéo DVD du sabre. Nous sommes preneurs voire acheteurs.

Comme sans doute beaucoup d'autres groupes, nous avons institué l'habitude de l'« après taiji » : simple visite d'une partie des pratiquants au bistro du coin ; mais en hiver les temps sont durs et les cafés ferment tôt, d'où repli chez l'un de nous avec tisane et/ou alcool (avec modération, la tisane). Cette petite tradition fermement enracinée depuis la genèse du groupe en renforce, mine de rien, la cohésion. Il arrive que des pratiquants extérieurs attirés par notre réputation d'épicuriens nous rendent une petite visite, c'est avec plaisir que nous les recevons.

Qu'on se le dise!

Bonne année du coq à tous !

Paule-Annick Ben Kemoun

Bénou



Comme un bouquet de roses

Par

Françoise Angrand

Un dimanche de janvier. La ville se repose, et moi aussi ; Je suis assise dans mon canapé et je réfléchis au thème que je vais choisir cette année pour rédiger l'article rituel du journal de l'ATA. J'ai la tête un peu vide, avec cette légère paresse que génère le relâchement d'une fin de semaine. Je pense à vous tous, et à la relation qui me lie à vous, et dont je pourrais tirer quelques mots, quelque inspiration dans l'acte d'écrire. Vous êtes si présents en cet instant que mes pensées, au lieu de tourner autour du sujet de l'article, ne font que le tour de leur objet. On écrit toujours pour quelqu'un. Même lorsqu'on écrit dans la solitude d'un journal intime ou dans le silence d'un bureau, il traîne toujours dans un coin du cœur quelqu'un à qui s'adresse nos mots. Ecrire, c'est penser vers... Ecrire est un acte de transmission de la pensée.

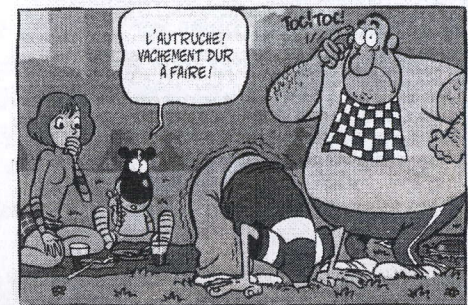
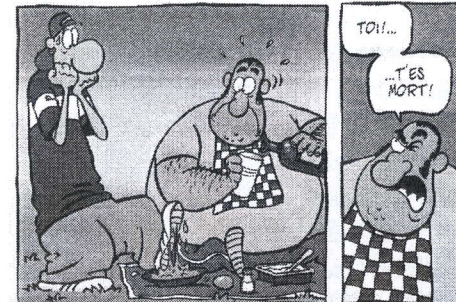
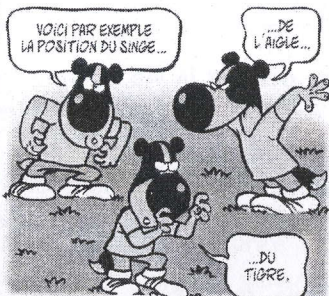
Juste devant moi, sur une petite table basse, il y a un bouquet de roses. 18 roses, d'un rose vif, achetées hier au fleuriste du coin qui soldaient ses fleurs un peu défraîchies à 2 euros le bouquet. Dans la nuit, elles se sont ouvertes et redressées. Le petit bouquet un peu tristounet de la veille est devenu merveille jubilante et cadeau de vie. A lui seul, il remplit mes yeux et ma tête, et de vous à lui, mes pensées divaguent sans se fixer sur rien de précis. Inconsciemment, mon regard embrasse l'harmonie du bouquet, son équilibre, sa grâce reposante, la plénitude de ses couleurs, le mouvement de ses tiges. C'est de la beauté pure qui me vide l'esprit, qui m'empêche de me concentrer sur mon sujet d'article, mais qui en même temps me projette totalement dans le présent en me libérant de la réflexion. Vous, à qui je pense, et 18 roses qui allègent ma pensée. Je pense mais je ne réfléchis pas. Je rêve, je rêve plus exactement Légèreté de l'instant, légèreté de vivre.

Vos visages défilent par intermittence. Certains s'imposent davantage, mais vous êtes tous là, tous bien là, comme les roses de ce bouquet, dans votre évidence. Je vous vois d'ailleurs pour la plupart avec le visage que vous aviez la dernière fois que je vous ai vus, les vêtements



PARKER & BADGER

PAR QUADRADO



© Dupuis 2005

Dialectique de la Transmission

OU

De la difficulté d'enseigner

par

Claudy Jeanmougin

Enseigner une discipline comme le Taiji quan, qui s'inscrit dans une certaine tradition, revêt des responsabilités dès l'instant où l'on prétend transmettre un enseignement qui a été reçu à partir d'une culture qui n'est pas la sienne.

Si je me suis décidé à écrire cet article, c'est pour la simple raison que je suis accusé de déformer un enseignement et qu'il m'a gentiment été recommandé de parler au nom d'un style qui porterait mon patronyme...

En réaction à cette attaque, je me suis demandé de quel droit cette personne pouvait-elle me parler ainsi et, surtout, émettre un tel jugement alors qu'elle n'a jamais assisté au moindre de mes cours.

De plus, pour porter ce type de jugement c'est que cette personne est persuadée, elle-même, d'être dans le droit chemin d'une transmission fidèle. Alors, à cette même personne, je demande comment est-elle aussi sûre de la justesse de son enseignement face à la tradition ?

Bien évidemment, toutes ces questions ont un point commun qui est la transmission, qu'elle soit secrète ou non ! Cet article sera ma manière de répondre à ces atteintes sans avoir la moindre intention de porter le moindre préjudice, ni celle de me disculper car je ne me sens absolument pas coupable, tout en mettant au grand jour les multiples problèmes qui se posent à un enseignant dans le cadre de notre discipline. De ce fait, je me situe dans une optique la plus constructive qui soit et qui va dans le sens des principes du Taiji quan.

Toutefois, avant de répondre, il faut que vous connaissiez la nature des attaques.

Elle porte essentiellement sur mes écrits et parfois sur ma pratique lorsqu'il m'est dit que je ne fais pas du Taiji quan. Cette fois, l'atteinte

visait ma manière d'enseigner une pratique par rapport à des préconçus ou à des manques d'information, et c'est un autre sujet.

L'origine de mes écrits a été de répondre aux multiples questions de mes élèves lors des cours de pratique. Désireux de consacrer ces cours à la seule pratique, mes ouvrages comblaient ce manque de temps pour une étude théorique.

Je ne m'attendais pas à ce que mes écrits débordent le seul cadre de mes élèves, d'où le problème de la lecture d'un texte pour lequel on n'est pas préparé. Dans l'intitulé des ouvrages en question, il est précisé que ces écrits ont été produits à partir de l'enseignement de Maître Wang Yen-nien.

Est-ce un abus de langage que de dire cela ? Je n'ai pas eu d'autre Maître en Taiji quan et ce que j'écris c'est effectivement à partir de la compréhension de ce qui m'a été enseigné. Supposons que je n'aie pas mentionné le nom de Maître Wang, que m'aurait-il été reproché ?

Dans ces ouvrages, il m'arrive, pour des raisons purement pédagogiques, de donner des noms à des gestes qui n'en ont pas. En le nommant, j'attire l'attention sur ce geste et, du même coup, les élèves perçoivent leur lacune.

Est-ce faire une entorse à la tradition que de nommer ce qui n'a pas de nom ? D'ailleurs, ne vaudrait-il pas mieux se demander pourquoi ce geste en question n'a pas de nom ?

De plus, de ces écrits, on me fait dire ce que je n'ai jamais écrit comme, par exemple, au sujet des Ba men (les Huit portes). Je sais pertinemment, pour être le co-traducteur de ses trois ouvrages, que Maître Wang n'a jamais parlé des Ba men, mais à moi, il me plaît de parler des Huit Techniques de mains de cette façon pour bien faire comprendre que Peng n'est pas la seule expression d'une forme gestuelle mais plutôt celle d'une énergie particulière, ce que des Chants expliquent.

Dans ce cas, trompé-je Maître Wang ? Suis-je en dehors de la transmission de son enseignement ?

A ce point, nous pouvons nous demander ce que signifie réellement transmettre un enseignement. Et, dans un second temps, envisager cette même question dans le cadre d'une tradition.

Enseigner, est-ce tout simplement reproduire une sorte de modèle ? Supposons que ce soit cela et je tenterais de dire les mêmes mots que mon Maître et reproduire ses mêmes gestes sans m'occuper du reste, c'est-à-dire dans l'ignorance complète de mon auditoire.

Il est vrai qu'il existe de tels enseignants, très respectueux d'ailleurs, mais je me refuse d'appartenir à leur courant qui fait croire qu'ils sont les seuls à respecter la lignée. Ces enseignants, se sont-ils demandés si leur Maître agissait de même ?

Par exemple, sommes-nous sûr que Maître Wang soit le reflet fidèle de Zhang Qinlin qu'aucun d'entre nous a connu ?

Enseigner une transmission n'est-ce pas se poser dans un entre deux : celui qui m'a transmis et ceux à qui je transmets ? Ne s'agit-il pas de jouer le rôle d'une sorte de canal qui ajusterait entre deux êtres une connaissance ? En quelque sorte, en ma qualité d'enseignant, ne devrais-je pas disparaître pour que le lien s'établisse d'une manière continue ?

De plus, dans notre discipline il y a un double ajustement à effectuer : celui du temps qui s'écoule et celui de deux cultures fondamentalement différentes.

Il me semble bien que dans un premier parcours le futur enseignant doit s'incorporer un nombre de concepts qui sont la source essentielle de la discipline. Que cet enseignant soit chinois ou non !

Cette simple remarque fait apparaître les diverses possibilités qui s'offrent en tant qu'enseignant dans le cadre d'une transmission.

Notre transmission ayant sa source dans la culture chinoise, l'enseignant peut être un Chinois qui enseigne à des Chinois. Dans ce cas, il semblerait, a priori, que tout soit plus simple si l'on excepte l'ancienneté de la discipline.

Mais rien n'est sûr car pénétrer un texte ancien demande non seulement la connaissance de la langue ancienne mais également celle du sujet abordé.

Lors de mon travail de traduction, j'ai pu constater que mes amis chinois, bien qu'ils maîtrisassent parfaitement la langue ancienne, se trouvaient dans l'incapacité de m'expliquer la teneur du texte car ils n'avaient aucune connaissance du Taiji quan.

L'enseignant est un Chinois qui enseigne à des Occidentaux, ou à tout autre culture qui n'est pas chinoise. Cette fois, si l'on veut que le message passe, il doit y avoir un effort de la part de l'enseignant pour se mettre à la portée des enseignés et une démarche de ces derniers pour appréhender une culture qui n'est pas la leur.

C'est le cas de Maître Wang qui n'a jamais été avare d'explications quand il s'adressait aux Occidentaux que nous sommes, contrairement à l'image que l'on se fait habituellement d'un Maître chinois à qui l'on ose à peine adresser la parole.

Pendant, la barrière de la langue peut demeurer et il faut donc faire confiance à l'interprète de service qui peut, sans le vouloir, déformer la pensée de l'enseignant. Dans ce cas précis, il appartient à l'élève de faire le pas pour intégrer des notions qui n'appartiennent pas à sa culture, surtout quand l'élève se rend dans le pays d'origine.

L'enseignant est un Occidental, ou issu d'une culture autre que la culture chinoise, qui enseigne à des Occidentaux ou des non-Chinois et qui a reçu un enseignement d'un Chinois dans le cadre d'une filiation directe. Ce qui est le cas de tous les élèves non-Chinois de Maître Wang dont ma personne.

Soit on reste dans les chinoiseries et l'auditoire se débrouille dans sa propre quête pour faire une démarche pour laquelle il n'est pas forcément préparé, soit on amène petit à petit le pratiquant à s'intéresser à la culture chinoise.

Ici, se pose évidemment la question des motivations qui ont conduit le pratiquant à venir à nos cours.

Mais, en tant qu'enseignants, avons-nous le droit d'interroger nos élèves sur leurs motivations ? N'est-il pas plus correcte de les accueillir et de répondre petit à petit à leurs demandes, tout en sachant que s'ils n'ont aucun désir de pénétrer un tant soit peu une culture qui n'est pas la leur, ils n'auront aucune chance de comprendre les fondements de la discipline ?

Enfin, il y a le cas d'un Occidental qui enseigne à des élèves chinois ce qu'il a reçu de Maîtres chinois (dans notre style, nous avons plusieurs enseignants qui se trouvent dans cette situation).

Une fois la barrière de la langue franchie, il ne faut pas croire que ce soit plus simple car le Taiji quan suppose une connaissance toute autre. Cependant, on peut imaginer que la compréhension des termes chinois utilisés sera plus aisée et facilitera les « apprentissages ».

Mais la barrière culturelle demeurera malgré tous les efforts de l'enseignant.

Nous pourrions continuer en examinant d'autres cas de figures, cela ne rajouterait rien au fait que nous avons trois facteurs constants qui peuvent faire barrière à la transmission : la langue mais nous pensons que ce n'est pas vraiment un obstacle, la culture et la différence d'époque (ce que nous avons nommé par « le temps qui s'écoule »).

La différence d'époque est, à notre avis, un problème majeur à qui n'a pas compris la signification du terme transmission qui fait appel directement à la tradition.

Comment la tradition évolue-t-elle dans la transmission (dans le temps et l'espace) ? Pendant fort longtemps notre discipline a appartenu à une tradition orale de Maître à disciples dans un seul pays, voire une seule contrée. Et l'histoire du Taiji quan nous montre bien les distorsions que la discipline a subies au sein même d'une famille, ce qui me fait dire qu'il y a fort peu de chance que ce que nous pratiquons aujourd'hui soit identique à ce qui fût enseigné jadis.

Cependant, pouvons-nous dire que ce n'est pas du Taiji quan ? La diversité des styles qui se pratiquent aujourd'hui devrait nous faire percevoir l'évolution du Taiji quan qui ne peut pas échapper à la loi des transformations.

Alors, au lieu de revendiquer l'originalité d'un style, ne serait-il pas plus profitable de faire l'état de ce qui différencie les styles et surtout de ce qu'ils ont de commun ?

Il semble y avoir deux points communs : les textes classiques dans leur contenu et les concepts qu'ils développent avec des formules très lapidaires qui sont pratiquement intraduisibles, et le corps.

Le corps se transforme dans le temps, comme le montrent des études récentes, et aussi avec l'âge. D'où la nécessité pour l'enseignant

d'aujourd'hui d'avoir un minimum de connaissances sur le fonctionnement du corps pour ne pas le blesser.

De nos jours, où le recul de l'âge est une réalité dont on tient trop peu compte, il est indispensable de savoir ce que physiquement on demande à nos élèves.

Je ne crois pas que ce souci existait dans le passé des vieillards de quarante ans...

Le corps physique est également soumis aux lois de l'énergétique selon les données de la médecine traditionnelle chinoise. Ces données, vieilles de cinq mille ans, demeurent d'actualité car elles s'inscrivent dans une dynamique spatio-temporelle.

Or, les textes classiques font également état de l'énergétique chinoise. Nous dirons alors que l'énergétique chinoise et le corps constituent un référentiel qui nous permet d'assurer un voyage dans le temps comme un fil conducteur.

Les classiques sont en effet des formules ouvertes du fait de leur concision. La simplicité du texte en fait sa complexité de compréhension car elle ne peut demeurer purement intellectuelle : seul le vécu corporel pourra éclairer sur le sens des termes ou des formules.

Nous pensons que la clé de la transmission du Taiji quan est justement cette intelligence du corps sans laquelle le Taiji quan n'aurait aucun sens.

C'est aussi cette clé qui engage la responsabilité de l'enseignant dans la transmission d'une tradition : il ne pourra bien transmettre que ce qu'il a bien compris par son corps, et cette compréhension sera en parfait accord avec les textes classiques.

Le fondement de la tradition dans l'enseignement du Taiji quan est ces textes chinois composés de formules transmises oralement puis transcrites récemment.

Leur compréhension suppose une interaction entre l'intellect qui déchiffre un texte et le corps, c'est-à-dire l'expérience physique et émotionnelle, qui le traduit.

Cette expérience physique nous ramène à une relecture du texte avec une compréhension plus élargie. L'affinement de la pratique se fera

sous le jeu interactif du corps et de l'esprit comme l'indiquent d'ailleurs les Classiques.

Revenons à la difficulté de ces Classiques. Ils sont pratiquement intraduisibles car leur transcription dans une autre langue sera toujours sujette à interprétation qui se réduira forcément à la compréhension que l'auteur en aura eue à un instant donné de son vécu.

D'où cette apparente nécessité de toujours devoir revenir au texte chinois et donc d'avoir un minimum de connaissance de la langue chinoise écrite.

Je pense qu'en l'état de l'enseignement du Taiji quan c'est un passage obligé. Viendra certainement ce jour où un enseignant, ayant parfaitement intégré les principes, sera capable de produire des formules aussi simples et ouvertes, avec les termes de sa langue. Pour l'instant, il faut nous contenter des multiples traductions.

Si les formules des Classiques sont ouvertes c'est parce qu'une tradition n'est pas figée : elle s'enrichit dans le temps.

Par exemple, si la médecine chinoise est qualifiée de traditionnelle ce n'est pas parce qu'on continue de n'utiliser que des formules vieilles de plus de trois mille ans.

Certaines formules sont restées en l'état parce qu'on n'a pas trouvé mieux et il est sage de les appliquer telles quelles. D'autres formules, ayant été préconisées il y a aussi longtemps, se sont enrichies d'ajouts pour les rendre plus efficaces. De nouvelles formules voient le jour.

Ce n'est pas parce que les anciennes formules magistrales s'enrichissent, ou que de nouvelles apparaissent, que les principes fondamentaux de l'énergétique chinoise ont changé.

Ils demeurent, comme ceux du Taiji quan. Ces textes classiques sont bien la pierre angulaire de la transmission d'une tradition.

Pour en revenir à mes ouvrages, j'endosse l'entière responsabilité de leur contenu. Ils sont tout simplement ma compréhension du moment que je désire partager avec mes élèves.

Je leur dois bien cela car c'est avec eux que j'avance lentement sur cette longue et infinie voie du Taiji quan.

Ces écrits ne contiennent aucune vérité, ils sont de simples réflexions qui encouragent au dialogue et à l'échange sur une discipline qui est loin d'être simple. Ils sont le fait d'un enseignant qui mesure l'ampleur de sa responsabilité dans le cadre de la transmission d'un enseignement.

Comme je l'ai annoncé dans ces lignes, il n'a pas été question de me disculper mais bien de renvoyer chacun d'entre nous, enseignants, face à ses responsabilités.

S'il plait à certains de ne voir dans le Taiji quan qu'une gymnastique ou qu'un sport de combat, libre à eux de faire ensuite ce qu'ils veulent.

Pour avoir été professeur d'Education Physique et pratiquant d'autres arts martiaux, je sais que le Taiji quan est tout autre.

Le Taiji quan est un art avec ses lois que nous devons maîtriser. Il nous laisse une grande part de créativité.

Si nous arrivons à faire passer ce message auprès de nos élèves, ils seront tous capables de créer leur forme de Taiji quan qui leur convient le mieux dans le respect des principes fondamentaux sans qu'il y ait la moindre nuisance à leur état de santé.

Et si c'est le cas pour mes élèves, vous me verrez très satisfait de mon enseignement et heureux d'être tombé dans l'oubli pour qu'ils réalisent leur propre épanouissement.



Invitation à la promenade

ROUSSEAU Claudine

2, rue Taillecour, 49150 BAUGÉ

☎:02.41.89.74.78, ☎:02.41.89.12.33, ✉:rousseau-claudine@wanadoo.fr

Les mots ne peuvent pas exprimer toutes les sensations, les émotions, la pensée, le temps, l'espace. Martin LERSCH dessine le même sujet de plusieurs façons, il exprime la multiplicité d'appréhender la vie.

Son œuvre LE TOKAIDO est monumentale par l'énergie qu'elle dégage.

Le passage d'un lieu à un autre, d'un artiste à un autre, d'un arbre, pont, cheval, eau, montagne, ciel, humain, activité à un autre, d'un temps à l'autre, d'un style artistique à l'autre.

Chaque élément est unique, les personnages deviennent humains par leurs particularités. Le tracé de l'exposition est une comme artère, le vide dans lequel circule l'énergie.

Que ce soit la même personne qui réalise cela dans une même œuvre signifie la spontanéité, la possibilité de mouvement, d'évolution et aussi la simultanéité de penser de plusieurs façons dans un temps T.

La peinture est un champ d'émotions dans lequel l'artiste inscrit plus ou moins visiblement sa personnalité.

Il nous invite à nous promener près de lui. Il ouvre des portes, il stimule notre curiosité. Il motive notre imaginaire, notre désir de rencontres.

Sa peinture va à l'essentiel, elle est dépouillée, ses traits sont souples et précis. Il a la faculté d'abstraction, d'intérioriser pour exprimer le geste juste afin de constituer un vaste ensemble.

La diversité des styles de peintures associée à la multiplicité des thèmes et leurs représentations traduit une faculté d'observation très développée.

En visitant l'exposition, j'ai pensé au taiji. Chaque geste se décompose, il est la continuité de l'autre.

En ouvrant des portes en nous, nous libérons de l'énergie pour aller à la rencontre de l'autre et de nous-mêmes. L'espace, la vacuité sont des vides apparents, source de devenir.

Lorsque nous pratiquons la forme, nous avons chacun tendance à interpréter le mouvement à notre façon. A la fin d'un duan, nous sommes fatigués, heureux d'être allés jusqu'au bout. Nous l'avons pratiqué avec application, sans nous prendre la tête.

Martin nous conduit de tableau en tableau, parfois avec un éclat de rire, toujours avec humour en jouant avec les chiffres. Le tableau 17 n'existe pas, mais qui sait, qui connaît tout ? De l'autre côté du pont, l'artiste et le visiteur continueront séparément leur chemin, à dérouler leur vie.

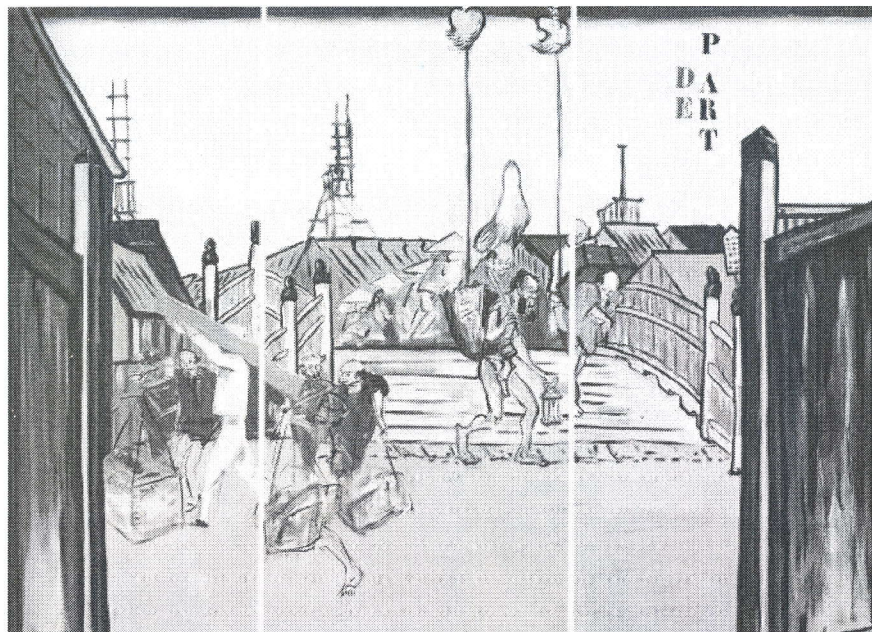
L'énergie de l'exposition provient également du mouvement des personnages, des animaux, de la végétation, de l'eau. L'énergie est générée par la circulation sur la route, le passage d'une époque à une autre.

Nous circulons nous-mêmes le long des tableaux et nous entrons en scène. Impressionnante sensation de débarquer au triptyque 54, parce que nous sommes entrés dans le paysage à mesure que nous avançons. Lorsque nous pratiquons la forme, nous sommes aspirés dans un autre monde.

C'est une exposition qui relie le mental et le physique. Même sans rien connaître du zen, de l'art japonais, et des artistes introduits dans l'œuvre, ce voyage est séduisant.

Les triptyques de Martin Lersch sur le Tôkaidô de Hiroshige (162 toiles de 1,47m x 2,10m) seront exposés de juin à septembre à l'Abbaye de l'Epau au Mans, puis au Musée de Laval en automne 2005.

Baugé, le 12 mars 2005



Le départ d'Edo, Le pont du Japon (Daumier 1844 - Balthus 1933)

Le Tôkaidô de Hiroshige et Martin Lersch

Claudy Jeanmougin

L'article de Claudine a dû vous laisser sur votre faim, aussi je me permets ces quelques lignes pour vous en dire un peu plus sur le Tôkaidô de Hiroshige et sur l'œuvre de Martin Lersch, artiste que j'ai rencontré à la fin de nos cours du vendredi soir, chez Bénou qui avait l'habitude de nous accueillir pour partager une croûte avec un verre de Cabernet.

Andô Hiroshige (1797-1858) est un artiste peintre japonais dont l'œuvre magistrale du Tôkaidô a inspiré les impressionnistes par l'atmosphère qui se dégageait de ces toiles.

Mais qu'est-ce que le Tôkaidô ? C'est simplement une voie japonaise qui reliait la résidence impériale de Kyôto à la nouvelle capitale Edo, l'actuelle Tôkyô.

Longeant l'océan pacifique sur cinq cents kilomètres, cette route était ponctuée de cinquante-trois relais où pouvaient s'y reposer les voyageurs. Hiroshige ne manqua pas de suivre cette route mythique aux paysages merveilleux et fît une estampe pour chacune de ses étapes.

Il se trouve que le Musée Pincé d'Angers abrite trente-trois des cinquante-cinq estampes qui composent l'œuvre de Hiroshige : c'est là que Martin Lersch la rencontra. Emotionnellement ébranlé par ces tableaux, il eut envie de découvrir l'intégralité de l'œuvre de Hiroshige. Puis germa dans son esprit l'idée de réaliser son propre Tôkaidô.

Créer sans trahir, il lui fallut d'abord respecter l'esprit de l'ouvrage qui est une invitation au voyage. Un parcours dans l'espace où l'on prend le temps d'observer et de méditer comme le découpage par estampes invite à le faire.

D'où cette idée de triptyques qui forcent l'observateur à s'arrêter et à plonger dans ses rêveries. Une autre dimension de l'œuvre est l'intemporalité. Qu'importe si le paysage a changé, l'invitation au voyage demeure. Pour reproduire cet effet, Martin a eu l'idée de mettre côte à

côte, sur chacun des triptyques, trois époques artistiques de deux mondes, l'Asie et l'Occident : l'Asie en respectant en grande partie le graphisme et l'esprit de Hiroshige ; l'Occident pour sa référence aux artistes du 20^e siècle et du 19^e siècle contemporains à Hiroshige.

Quel rapport tout cela peut-il avoir avec notre discipline ? Le lien est évidemment Claudine ! Peut-être aussi, mes rencontres nocturnes avec Martin...et un juste retour envers un artiste qui ne nous a jamais pris pour des zambis parce que nous faisons un truc pas comme les autres... Claudine n'a pas pu s'empêcher de faire un rapprochement entre ces toiles et le Taiji quan..

Il est vrai que le trait de Martin est direct et pur. De prime abord, il pourrait sembler dur comme les tons crus de ses teintes non diluées. Mais il faut se laisser aller à l'ensemble, comme il est bon de se laisser bercer par la forme du Taiji quan. Alors, la douceur apparaît, propice au songe.

L'arrêt qu'impose la succession des triptyques ne doit pas nous faire croire à une saute d'humeur puisque la continuité existe, celle du passage de l'un à l'autre, de la transformation que le parcours pédestre exige si l'on ne s'enferme pas dans le cliché instantané.

D'un geste à l'autre, il n'y a qu'un pas à faire, le même pour passer d'un triptyque à l'autre. Mais quel pas ! Et pour ceux qui n'auraient pas compris que ce pas était à faire, Martin interroge avec l'absence d'un triptyque, le dix-sept.

En effet, à partir des cinquante-cinq estampes il n'a fait que cinquante-quatre toiles. Ce petit clin d'œil n'est pas innocent. Il est cet espace entre deux toiles, un espace qui doit se recomposer à chaque instant.

C'est aussi pour cette raison que le phénoménal ouvrage (cent treize mètres linéaires) de Martin demeurera éternel comme celui de Hiroshige.

Je vous invite tous à visiter cette exposition qui fera très certainement le tour de l'Europe. Comme je vous encourage à nous faire part de vos impressions de tout ordre que vous désirez faire partager avec les pratiquants du Taiji quan.

La rubrique du Collège Européen des Enseignants du Yangjia Michuan Taiji Quan

En mars 2005 s'est réuni le second stage 'décentralisé' du Collège. Nous avons d'abord eu *cette saison* celui de Strasbourg qui nous a emmené au CREPS, histoire, pour un premier stage nouvelle formule, de ne pas être dépayés de nos habitudes parisiennes.

Celui d'Angoulême nous invitait-il au recueillement ?

Toujours est-il que nous étions reçus au Centre Diocésain qui avait antérieurement fait office de Carmel, puis de séminaire...

Vous, les pratiquants du Yangjia Michuan, peut-être ne savez-vous que vos enseignants, pour la plupart, appartiennent au Collège, instance créée par Maître Wang Yen Nien en 1989 (relire à cet effet l'article d'Hervé Marest dans le bulletin n°47).

Les enseignants ont au minimum deux rencontres de 3 jours par an, l'une en octobre et l'autre en mars. Certaines années, comme 2005 par exemple, il est en plus prévu une semaine pendant la période estivale.

Et donc, par un week-end de Mars incroyable qui a vu d'un coup, d'un seul, l'hiver disparaître avec ses gelées et ses neiges tardives, et l'été surgir d'un bond, d'un seul, avec son soleil brûlant et ses coups à bronzer tout rouge en trois jours de temps ! ...

Nous nous sommes retrouvés pour un 'séminaire' printanier qui nous a vu déambuler dans un cloître, des cellules et des jardins, mais aussi un réfectoire...

Nous étions quasiment les seuls résidents ce week-end là, ce qui parfois nous valut les faveurs du cuisinier bientôt en retraite ; il ne lésina pas plus sur la quantité que la qualité. Végétariens ou non tout le monde y a trouvé son compte.

25 'frères' de pratique, de Belgique, de Suisses ainsi que de l'Est, de l'Ouest, du Sud et du Centre de la France se sont retrouvés pour : expérimenter la logique qui anime l'ordre des exercices de Tuishou et entrer plus avant dans leurs richesses intrinsèques ; interroger les « innominés » de la Forme ; encore et toujours travailler les Yongfa en les

respectant à la lettre comme un corpus de base référentiel puis créer à l'infini le domaine des possibles en applications, tant paraissent ouvertes les possibilités contenues dans un même geste ; mettre à l'épreuve l'équilibre réel et non acrobatique dans les tours et les coups de pied ; partager leurs questionnements ; échanger leurs réflexions...

Et puis tant d'autres choses qui se vivent d'instant en instant : le bonheur de retrouver des amis que l'on ne voit qu'une ou deux fois par an. La véritable fraternité qui, malgré nos emportements, nos divergences, fait que l'expression « frères de pratique » n'est pas vaine, elle comporte ce qui nous lie à savoir une pratique autour de laquelle nous aimons réfléchir, partager, nous enrichir, évoluer et non nous scléroser...

Au fait, que veut réellement dire « frères de pratique » ? Si j'en crois le Petit Robert : le mot « frère » ne peut ici être pris dans l'acception « nés de la même mère » ; il ne peut non plus s'agir « d'une appellation des membres de certains ordres religieux » quoique cette fois le lieu pouvait en faire douter. Le troisième sens semble plus adéquat : « homme qui a avec la personne considérée une communauté d'origine, d'intérêts, d'idées, qui a avec elle un lien affectif, intellectuel. »

-Notre communauté d'origine : le Yangjia Michuan Taiji Quan.

-Notre communauté d'intérêts : apprendre, découvrir, apprendre encore... faire découvrir, transmettre, partager les subtilités que recèle cet art et plus particulièrement le style du Yangjia Michuan.

-Notre communauté d'idées : avoir ce désir constant de se mettre à l'écoute d'un savoir. Se mettre à l'écoute suppose non seulement recevoir un enseignement pour le transmettre mais c'est aussi, sans arrêt, mettre à l'épreuve non pas LE SAVOIR, mais son savoir ! En effet, il ne s'agit pas de se contenter de prendre et de restituer. Etre enseignant c'est accepter de remettre sans arrêt en question sa propre pratique.

Nous savons tous les mauvais tours que nous joue notre EGO, c'est pour cela qu'il est dangereux de s'en remettre à sa seule compréhension de l'enseignement de Laoshi.

Comment peut-on prétendre avoir compris **une fois pour toutes** ce qu'il essayait de nous transmettre ? Où en étions-nous de notre pratique, quand nous avons reçu son enseignement pour assurer que nous avons compris ?

Tout un chacun constate que, grâce à notre pratique régulière, notre compréhension est en constante évolution ; alors comment quelqu'un pourrait-il détenir « LE SAVOIR » transmis, « LE SAVOIR » reçu, et en rester à enseigner ce qu'il a compris de cette période en prétendant rester fidèle ? Notre fidélité n'est-elle pas plutôt de remettre incessamment sur le chantier notre pratique du Taiji ? Notre fidélité ne réside-t-elle pas aussi dans notre ouverture à écouter ce que d'autres y entendent ?

Le Collège est un garde-fou contre le risque de rester figé dans une compréhension erronée, il est aussi un garde-fou contre toute évolution intempestive.

Comme tout enseignant digne de ce nom, nous cherchons chacun de notre côté ; parfois notre recherche solitaire ne nous permet pas de voir les impasses dans lesquels nous nous enfermons, les transformations modestes que peu à peu nous apportons...

C'est en ramenant au groupe le fruit de nos cogitations, en les donnant en quelque sorte en pâture à nos collègues, qu'ils vont mettre à l'épreuve la solidité de nos arguments par le passage à la pratique. Cette mise à l'épreuve « distanciée » qu'ils en ont, nous permet de continuer dans cette voie ou de recadrer notre recherche.

C'est cette conscience qui anime le Collège, c'est nous tous et non seuls, que nous pouvons bien modestement prétendre nous approcher de ce que désire nous transmettre Laoshi.

C'est dans cette communauté de recherche, en confrontant nos diverses compréhensions, en les mettant à l'épreuve de la pratique et des textes classiques... que nous comprendrons petit à petit le Yangjia Michuan.

La communauté d'idées se retrouve là, dans cette humilité que nous essayons d'avoir face à ce large « corpus » que nous a livré Maître Wang

Yen Nien, et que nous nous faisons un devoir de transmettre au plus juste de notre compréhension (du moment).

Nous sommes officiellement 111, à avoir, un jour ou l'autre, adhéré à cette idée contenue dans la Charte du Collège ; 111 à croire qu'à nous tous nous pourrions continuer à comprendre et à nous enrichir ; 111 à faire confiance à une pratique dont nous soupçonnons la richesse et la complexité ; 111 à avoir envie de faire connaître, de partager un patrimoine qui ne nous appartient pas...

25 présents me rétorquerez-vous, c'est bien peu par rapport à 111 ! OUI et NON (et pourtant je ne me connais aucune origine normande ...) OUI c'est peu ! Mais 22,52% de présents, vues les contraintes de planning de tout un chacun de nos jours, c'est somme toute une mobilisation insuffisante mais quand même honorable. NON, c'est bien ! Car les personnes présentes sont des enseignants convaincus que la richesse des échanges les nourrit dans le quotidien de leur pratique et de leur enseignement et... l'absence regrettée des autres privent surtout ces derniers de ce foisonnement.

Comment fonctionne le Collège ? Un thème générique par week-end (ex : 2^{ème} partie du deuxième Duan) et à l'intérieur, des propositions d'animation d'atelier sont faites (préparées à l'avance) sur des questions diverses que se posent les uns ou les autres.

Celui qui anime l'atelier ne vient pas enseigner, il vient partager, il propose une approche du travail dans laquelle ses collègues entrent ; il y pose aussi ses propres interrogations, alors émergent un débat et un échange d'idées et de pratique car il s'agit encore et toujours de mettre à l'épreuve les diverses propositions et ainsi tenter de comprendre au plus juste, de notre entendement présent, le Yangjia Michuan...

Pendant ce séminaire il a semblé à tous les présents, que le Collège avait pris un rythme de fonctionnement satisfaisant.

Nous avons ménagé les temps de pratique, alterné avec le travail des commissions, intégré des temps de détente et d'échanges informels (dans le déambulatoire du cloître).

Ces échanges qui sont parfois de pures rigolades, sont aussi, bien souvent, la continuité du travail abordé dans la pratique ou en commission...

Il semble que tous nous ayons apprécié ce rythme qui nous permettait de nous croire à la fois en vacances, aidés par ce soleil omniprésent, et entre amis pour partager et aborder des questions qui nous tenaient à cœur et à corps.

Les avantages de la décentralisation ? Un séminaire sur deux par an en province, le second dans la région parisienne.

La décentralisation entraîne bien sûr des difficultés pour certains, l'éloignement fait hésiter à se déplacer.

Mais aller ainsi en Province nous permet de toucher des collègues qui s'étaient, pour des raisons professionnelles bien souvent, mis en retrait du Collège et n'osaient plus réintégrer le groupe. Ce passage « chez eux » les incite à nous rejoindre et remettre le « pied à l'étrier » d'une dynamique qu'ils avaient oubliée.

Notre prochaine décentralisation sera du côté de Toulouse en mars 2006.

Et pour conclure, que peut-on souhaiter de mieux quand à la fin d'un séminaire riche d'échanges, de pratique, d'amitié, de rires et de verres partagés... nous nous voyons, lors du 'dernier' repas, bénis avec l'association des accompagnateurs des malades pour Lourdes par le Dominicain présent ?

Nous ne pouvions que retourner tous vers nos divers horizons répandrent la « bonne nouvelle du Taiji Quan » !...

Marie-Christine Moutault



楊家秘傳太極拳聯會

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN LIAN HUI AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN GUIDE POUR L'ORGANISATION DES RENCONTRES AMICALES

L'objet de ce carnet est de donner à l'ASSOCIATION d'accueil tous les éléments d'organisation des Rencontres Amicales. Il tient compte des expériences passées et s'enrichira des expériences nouvelles. Le but est de faciliter la tâche de jeunes associations qui auraient quelques craintes à recevoir une telle manifestation.

La gestion

- L'association hôte ne tire aucun bénéfice financier de l'opération. Tout le travail effectué est du bénévolat. Les bénéfices éventuels dégagés vont dans les caisses de l'Amicale. Du fait de la responsabilité du Trésorier de l'Amicale, les déficits sont absorbés par l'Amicale.

- La gestion appartient à l'Amicale et le responsable demeure le Trésorier de l'Amicale qui a un droit de regard sur l'ensemble de l'organisation financière.

- Pour des raisons de commodité comptable, toute la comptabilité est faite par l'association hôte et visée par le Trésorier de l'Amicale. L'association hôte ouvre donc un poste "Rencontres Amicales" dans sa comptabilité. Elle peut aussi ouvrir un compte bancaire consacré à l'événement et tenir une comptabilité séparée. Au moment du bilan des Rencontres, ce compte est soldé soit par un versement de l'association à l'Amicale en cas de bénéfice, soit par un versement de l'Amicale à l'association en cas de déficit.

- Pour permettre à l'association hôte de faire face à ses premiers frais, l'Amicale effectue un versement d'un montant à débattre avec le Trésorier de l'Amicale.

- Toutes les pièces comptables demeurent au sein de l'association hôte. Dans la comptabilité de l'Amicale n'apparaîtront que les montants globaux des recettes et des dépenses. Ces pièces peuvent être demandées par le Trésorier de l'Amicale.

Etablissement du coût des Rencontres pour les participants

- Le principe premier étant le bénévolat sans volonté de faire des bénéfices, les prix doivent être calculés au plus juste de façon à permettre au plus grand nombre d'y participer.

- Le prix annoncé doit en premier lieu être un tarif global du séjour sans mentionner le détail des prestations. Ensuite un tarif peut être proposé pour une, deux, ou x journées de participation en fonction de la durée de la manifestation. Les tarifs seront progressifs dans le sens de la moindre participation. Une personne ne venant qu'une journée crée davantage de soucis et de travail.

- Pour établir le coût de revient du séjour il faut tenir compte du fait que le Président, le Trésorier et le Secrétaire bénéficient de la gratuité du séjour. En cas de déficit, cette gratuité est remise en question pour le bureau de l'Amicale.

- Les charges fixes sont donc les suivantes:

- Gratuité du séjour du Président, du Trésorier et du Secrétaire.
- Location de salles de pratique (en principe ce coût est inclus dans la pension complète).
- Pension complète par jour et pour le séjour complet. Il convient de négocier toutes les alternatives : participation à une ou plusieurs journées. (Penser à demander si les draps sont inclus dans la pension complète).
- Les snacks du matin et de l'après-midi peuvent être organisés par l'association hôte, cela revient beaucoup moins cher.

- Navette gare SNCF la plus proche du lieu du stage. Il est parfois nécessaire de louer un véhicule le temps du séjour. Le chauffeur pouvant être un membre de l'association hôte. La navette n'est pas une obligation mais elle est appréciée lorsque la gare est éloignée du site. Bien préciser les horaires limites de la navette. Après une certaine heure, le stagiaire doit se débrouiller.

- Soirée avec repas amélioré (éventuellement achat de vin local).

- Une fois les tarifs établis sur ces bases, ajouter 10€ sur le coût global pour frais exceptionnels.

- Des personnes résidant sur place estiment qu'il n'y a pas nécessité de dormir sur le lieu du stage. Qu'importe, il faut appliquer le tarif commun si elles prennent les repas. Par contre, pour celles qui ne viendraient qu'aux activités il faut appliquer le tarif normal moins le coût de la pension complète, le minimum ne pouvant pas être au-dessous de 10€ par jour.

- Frais de tirage et d'envoi de la publicité et des bulletins d'inscription.

- Demander le bilan financier des dernières Rencontres pour ajuster votre budget.

Procédure

1. L'association doit formuler sa demande aux Rencontres Amicales deux ans avant celle qu'elle désire organiser. Ceci permet à l'AG de voter immédiatement l'acceptation, et à l'association de faire ses réservations plus d'un an à l'avance.

2. Immédiatement après l'A.G., l'association doit contacter les responsables du site où se dérouleront les Rencontres pour la réservation des locaux et l'accord des tarifs (pension, locaux, etc.).

3. Les coûts du séjour doivent être discutés avec le Trésorier et arrêtés à un montant définitif durant les vacances d'été.

4. La plaquette publicitaire, accompagnée du bulletin d'inscription, doit être prête pour figurer dans le dernier bulletin de la saison qui paraît au mois de mai.

5. En plus du bulletin, une publicité (avec bulletin d'inscription) est envoyée à chacune des associations. A ce bulletin est joint la convocation à l'AG que vous devez demander au Secrétaire. Demander au Trésorier de fournir les adresses pré-imprimées sur étiquettes autocollantes.

6. La clôture des inscriptions est fixée un mois avant la manifestation.

Bulletin d'inscription

Le Bulletin d'inscription doit contenir les éléments suivants:

- Nom.
- Prénom.
- Adresse complète du participant.
- Indication s'il faut aller le chercher à la gare et à quelle heure.
- Pour les chambres doubles, demander avec qui la personne désire partager sa chambre.
 - Poser la question de savoir si la personne est végétarienne ou non.
 - Tarif pour 1 journée.
 - Tarif pour 2 journées.
 - Tarif pour 3 journées.
 - Tarif pour 4 journées si le 11 novembre tombe un mercredi ou un jeudi et qu'il y a un pont.
- Tarif par jour pour participation aux seules activités.
- Mention qui demande si le participant est membre de l'Amicale ou adhérent à une association membre (préciser le nom de l'association). Si tel n'est pas le cas il doit s'acquitter de l'adhésion de 23€ à titre individuelle.

- Indiquer les modalités de règlement : chèques, mandat postal. Ne pas accepter les chèques internationaux car les frais sont élevés. Proposer aux participants hors de France d'envoyer un chèque étranger qui ne sera pas remis à l'encaissement mais échangé contre des espèces le jour de l'accueil.

- Sur le bulletin d'inscription et sur la publicité, surtout ne pas mentionner le détail des prestations.

Matériel

- Il est indispensable de disposer d'une salle où le matériel informatique et administratif peut être disposé à demeure et en toute sécurité. Si cette salle est suffisamment grande elle peut servir de salle de réunion au Conseil d'Administration, aux différentes commissions ou autres groupements (Collège des Enseignants, WEN WU). Si non :

- Prévoir une salle de réunion.

- Un tableau conférence est nécessaire pour l'organisation des ateliers de la journée.

- Un tableau d'affichage peut être prévu pour information diverses comme les stages organisés par des membres de l'Amicale.

Accueil

Ce moment est très important et mérite une organisation parfaite car certains participants ont fait de nombreux kilomètres et souhaitent occuper leur chambre sans avoir à trop attendre.

D'où, nécessité:

- d'avoir une liste des participants sur laquelle figurent :

- son règlement et la modalité de règlement (chèque, virement, mandat postal, espèces, etc.),
- son appartenance à l'Amicale (nom de son association),
- ses journées de présence (prévoir une case par jour),

- le numéro de sa chambre,
- une case vide pour détails exceptionnels ;

- d'avoir préparé une enveloppe avec le nom du participant, son numéro de chambre, sa clef à l'intérieur ainsi que sa facture du séjour ;

- de joindre à la clef, si les locaux présentent une complexité de disposition, un plan simple des lieux ;

- de ne pas perdre de temps avec des litiges : prendre note de la "réclamation" et indiquer que cela se règlera le lendemain avec le Président ou l'un des membres du Conseil d'Administration ;

- d'installer à l'accueil l'heure et le lieu du dîner.

Comptabilisation des repas

C'est toujours le casse-tête chinois, mais c'est avec cette gestion serrée que l'on peut tirer les prix en fin de séjour.

- Préparer un listing nominatif avec l'ensemble des repas par jour de présence ;

- mettre à jour ce listing en fin de journée de façon à annoncer aux cuisines le nombre exact de repas. Parfois nous ne payons que les repas annoncés. De plus, cela permet de jouer avec les repas du staff quand il y a des désistements.

Annulation du séjour et défaut de règlement

- En principe, quand l'annulation est annoncée avant le début du séjour, nous remboursons intégralement les sommes versées. Si le désistement est partiel, nous rembourserons les journées d'absence.

- Si l'annulation se fait dans le courant de la première journée du séjour, celle-ci sera considérée comme redevable.

- Une personne inscrite et absente le premier jour sans que nous ayons été prévenue se verra facturée une journée et sera décomptabilisée pour le reste du séjour. Si elle se présente durant la première journée, même tard, cette journée lui sera également facturée.

- Toute inscription non accompagnée du règlement est considérée comme nulle. Il est bon toutefois de se renseigner pour savoir si ce n'est pas un simple oubli.

Papeterie

- Facturier (type tripli) à l'en-tête de l'association organisatrice ou facturation par informatique.

- Listing des adresses des adhérents de l'Amicale sur étiquettes autocollantes.

Durant ce genre de manifestation, nous avons toujours besoin:

- d'agrafes
- de papier collant
- de ciseaux
- de crayons
- de papier
- d'une machine à calculer

Litiges

- En aucun cas l'association ne devra régler les litiges avec les participants. Il faut laisser ce soin aux responsables administratifs de l'Amicale. Ceci pour éviter de mettre l'association organisatrice en cause.

NOTES (prises durant ou après le séjour pour améliorer ce carnet et à transmettre aux responsables de ce bulletin)

楊家秘傳太極拳聯會
YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN LIAN HUI
AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN

STATUTS

- . Adoptés le 23 décembre 1989
- . Modifiés le 10 novembre 1990
- . Modifiés le 20 janvier 1994

Siège social : c/o J.M. FRAIGNEAU, 2 Allée du Roussillon
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY, FRANCE

TITRE 1

CONSTITUTION, DENOMINATION, OBJET, SIEGE, DUREE, MOYENS

ARTICLE 1 : constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: "AMICALE DU YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN".

ARTICLE 2 : objet.

Cette association se propose de poursuivre les buts suivants :

- réunir les personnes qui pratiquent la forme de Taiji quan enseignée par Maître Wang Yen-nien, résidant à Taipei, Taïwan ;
- faire le nécessaire pour favoriser la formation de ses enseignants ;
- susciter et entretenir des relations amicales entre les membres, maintenir leur solidarité, permettre et encourager les échanges ;
- présenter et défendre les intérêts de tous les membres de l'association dans les démarches décidées après consultation de l'ensemble des membres, sans toutefois intervenir dans le fonctionnement interne des associations et groupements adhérents ;
- développer le Taiji quan dans son esprit et ses techniques tout en mettant en oeuvre les moyens pour favoriser les échanges portant à la fois sur les concepts, les techniques et la recherche.

ARTICLE 3 : Siège.

Le siège social est fixé au: C/O J.M. FRAIGNEAU, 2 Allée du Roussillon
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY / France

Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration ; la ratification de l'Assemblée générale sera nécessaire.

ARTICLE 4 : durée.

La durée de l'association n'est pas limitée.

ARTICLE 5 : moyens.

Pour atteindre les buts énoncés dans l'article 2, l'association utilisera tous les moyens appropriés :

- la tenue d'assemblées périodiques ;
- l'organisation de manifestations propres à promouvoir les objectifs et à favoriser les échanges entre les différents membres ;
- l'éventuelle publication d'une revue ou d'un bulletin, de brochures, circulaires ou autres formes de publications ;
- la diffusion de l'ensemble des cours, stages, et autres manifestations qui pourraient être organisés par les divers membres ;
- tous moyens permettant de favoriser la formation de l'encadrement.

TITRE 2

MEMBRES, COTISATIONS, ADMISSION, RADIATION.

ARTICLE 6 : membres.

Peuvent être membres de l'association :

- les associations loi 1901, déclarées ou non, ou assimilées, et les groupements dont les objectifs sont conformes à ceux de l'article 2 ;
- les individus qui poursuivent les mêmes buts que l'article 2.

Les membres ci-dessus définis sont considérés comme membres actifs.

Outre les membres actifs, l'association peut comprendre des membres d'honneur, des membres bienfaiteurs et des membres souscripteurs.

Les membres d'honneur sont ceux qui, pour des services rendus, sont désignés par le Conseil d'Administration et sont dispensés d'adhésion.

Les membres bienfaiteurs sont ceux qui soutiennent l'association par le versement d'une adhésion supérieure.

Les membres souscripteurs participent exceptionnellement aux manifestations organisées par l'association; ne versant pas d'adhésion, ils paient ces manifestations en conséquence.

Les membres actifs apportent à l'association un concours régulier et bénévole, et paient une adhésion annuelle.

ARTICLE 7 : cotisations.

L'Assemblée générale fixe chaque année le montant de l'adhésion à verser par les membres de chaque catégorie.

Pour les associations loi de 1901, déclarées ou non, ou assimilées, et les groupements, l'adhésion annuelle sera forfaitaire pour les 15 premiers adhérents de

celle-ci, et augmentée du 1/15 de cette adhésion forfaitaire par adhérent supplémentaire.

Cette adhésion forfaitaire ne pourra être supérieure à 3 fois la moyenne des adhésions annuelles de base demandées par les associations membres à chacun de leurs propres adhérents.

L'adhésion afférente aux individus sera fixée annuellement par l'Assemblée Générale.

Les membres bienfaiteurs devront s'acquitter d'une adhésion au moins égale à cette adhésion forfaitaire.

ARTICLE 8 : admission.

L'admission d'un nouveau membre est prononcée par le Conseil d'administration et doit être ratifiée par l'Assemblée Générale.

Toute demande d'adhésion devra être formulée par écrit et adressée au Président, accompagnée de la somme requise.

Les associations loi de 1901, déclarées ou non, ou assimilées et groupements, devront également présenter un exemplaire de leurs statuts ou, à défaut, les buts poursuivis par leur groupe.

Les individus joindront à leur demande une note précisant leurs motivations et leur itinéraire dans la pratique du Taiji quan.

Chaque membre admis s'engage à respecter les présents statuts dont un exemplaire lui sera remis lors de sa demande d'adhésion.

ARTICLE 9 : radiation.

La qualité de membre se perd par :

- démission adressée par écrit au Président de l'association ;
- le non-renouvellement volontaire de la cotisation annuelle ;
- le décès d'un individu membre ;
- exclusion prononcée par le Conseil d'Administration pour motif grave, tout acte portant préjudice moral ou financier ou tout acte comportant une violation des présents statuts.

Toute exclusion prononcée par le Conseil d'Administration sera ratifiée par l'Assemblée Générale ; elle ne pourra être définitive qu'après l'audition de l'intéressé s'il en manifeste le souhait.

TITRE 3

DROITS, OBLIGATIONS, RESPONSABILITES.

ARTICLE 10 : droits.

L'ensemble des membres, tels que les définit l'article 6, pourra bénéficier de tous les services et participer à toutes les activités proposées par l'association.

Seuls les membres actifs, tels que les définit l'article 6, auront le droit d'être représentés aux Assemblées générales selon les modalités suivantes :

- chaque association loi 1901, déclarée ou non, ou assimilée, et groupement, sera représentée par un délégué mandaté par elle, plus un si le nombre d'adhérents dépasse 100; ce ou ces délégués auront le droit de vote, parole et éligibilité ;

- les individus auront droit à être représentés par un ou plusieurs membres ayant pouvoir de parler, voter et être élu au Conseil d'Administration. Le nombre de représentant sera de 1 (un) par tranche de 100 membres individuels pour un nombre minimum de 2 membres individuels en dessous duquel il ne pourra pas y avoir de représentant.

Les individus désigneront en leur sein par vote à majorité simple à un tour leur(s) représentant(s). Ce vote s'effectuera lors de l'Assemblée Générale avant l'élection du Conseil d'Administration.

Les membres individus pourront aussi exprimer leur choix de vote par courrier. Cependant, le vote ne pourra être remis en cause pour des motifs de retards postaux.

Au cours des votes organisés lors des Assemblées Générales ou des réunions du Conseil d'Administration, chaque membre présent pourra représenter par procuration un seul membre absent, à la condition que celui-ci ait justifié son absence par une lettre écrite contenant le nom du bénéficiaire de la procuration.

Chaque membre pourra bénéficier de ces droits à la condition d'être à jour de ses cotisations.

ARTICLE 11 : obligations.

L'ensemble des membres, tels que les définit l'article 6, devra respecter les présents statuts et les règlements généraux établis par l'association.

Ils devront également payer l'adhésion annuelle définie par l'article 7 et l'Assemblée Générale.

Les membres actifs concernés doivent participer aux Assemblées Générales ou aux réunions du Conseil d'Administration; trois absences consécutives non justifiées par écrit pourront être la cause d'une procédure d'exclusion.

ARTICLE 12 : responsabilités.

Aucun membre ou administrateur de l'association n'est personnellement responsable sur ses biens propres des engagements contractés par elle. Seul le patrimoine de l'association répond de ses engagements.

TITRE 4

ADMINISTRATION

ARTICLE 13 : Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée Générale Ordinaire est constituée par la réunion des membres actifs concernés tels que les définissent les articles 6 et 10.

Elle se réunit une fois par an à la date et au lieu fixés par le Conseil d'Administration; quinze jours au moins avant la date prévue, les membres concernés

sont convoqués par écrit par les soins du Secrétaire; les convocations comportent obligatoirement un ordre du jour ; un point ne figurant pas à celui-ci ne pourra pas faire l'objet d'une décision lors de l'Assemblée Générale en question.

Elle est présidée par le Président ou le Vice-Président, ou, à défaut, par un autre membre du conseil d'Administration ; Le Président de l'Assemblée désignera le secrétaire.

Les membres concernés votent le rapport moral, le rapport d'activités, les comptes de l'exercice, le budget de l'exercice suivant et délibèrent sur toutes autres questions mises à l'ordre du jour.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement au scrutin secret, du Conseil d'Administration. sortant.

Les résolutions soumises à l'Assemblée Générale sont adoptées à la majorité des membres concernés présents; aucune condition de quorum n'est requise pour que l'Assemblée Générale Ordinaire puisse délibérer ; en cas de litige, la voix du Président est prépondérante.

L'Assemblée Générale ordinaire oblige par ses décisions tous les membres, y compris les absents.

ARTICLE 14 : l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée à la demande du Conseil d'Administration ou de la moitié des membres concernés plus un , pour :

- révoquer le Conseil d'Administration ;
- dissoudre l'Association ;
- délibérer sur la fusion de l'association avec une autre association poursuivant les buts similaires ;
- prendre toutes autres décisions présentant un caractère prioritaire.

Elle doit réunir au moins la moitié des membres concernés.

Si ce quorum n'est pas obtenu, l'Assemblée est convoquée une 2ème fois à quinze jours d'intervalle et cette seconde assemblée pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Les modalités de convocation à cette assemblée sont les mêmes que celles d'une Assemblée Générale Ordinaire.

ARTICLE 15 : le Conseil d'Administration.

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 3 à 15 élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale et choisis en son sein.

Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année, les membres sortant étant rééligibles.

Il est nécessaire d'être âgé de 18 ans pour faire partie du Conseil d'Administration.

Si un siège d'Administrateur devient vacant dans l'intervalle de deux Assemblées Générales Ordinaires, le conseil pourra pourvoir provisoirement à son remplacement ; il sera tenu d'y procéder si le nombre des administrateurs se trouvait

ramené à 2, le nombre des administrateurs ne devant être inférieur à 3 ; les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés ; les nominations ainsi faites par le Conseil sont soumises à la ratification de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de litige, la voix du Président est prépondérante.

ARTICLE 16 : attributions du Conseil d'Administration.

Le Conseil est chargé de :

- faire circuler les informations susceptibles d'intéresser les membres de l'association, qui lui sont transmises par l'un des membres ou tout autre canal;
- organiser toutes consultations des membres de l'association ;
- exécuter les décisions prises par les membres lors des Assemblées Générales ;
- décider et mettre en oeuvre tous moyens permettant de servir les buts de l'association ;
- élire le Président.

ARTICLE 17 : pouvoirs du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est investi d'une manière générale des pouvoirs les plus étendus, dans la limite des buts de l'association et des lois en vigueur.

Il peut autoriser tous actes et opérations permis à l'association, qui sont nécessaires à la réalisation des résolutions adoptées par les membres.

Dans ce cadre et dans ce cadre seulement, il fait ouvrir tous les comptes en banque, aux chèques postaux et auprès de tous autres établissements de crédits, effectue tous emplois de fonds, contracte tous les emprunts hypothécaires ou autres, sollicite toutes subventions, requiert toutes les inscriptions et transcriptions utiles.

Il autorise le Président et le Trésorier à faire tous actes d'achats, aliénations et investissements reconnus nécessaires, des biens et valeurs appartenant à l'association, et à passer les marchés et contrats utiles à la poursuite de son objet.

ARTICLE 18 : le bureau exécutif.

Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres le Président et un ou plusieurs Vice-présidents.

Pour des raisons administratives, le Président désigne les autres membres du bureau, qui ne font pas forcément partie du Conseil :

- un secrétaire et, s'il y a lieu, un secrétaire-adjoint ;
- un trésorier et, s'il y a lieu, un trésorier-adjoint.

Le choix du Président devra être approuvé par le Conseil d'Administration.

ARTICLE 19 : frais et débours.

Les fonctions des membres des Assemblées Générales et du Conseil d'Administration sont bénévoles, toutefois les frais et débours, occasionnés par

l'accomplissement de leur tâche, leur seront remboursés, au vue des pièces justificatives, dans des proportions établies par le Conseil d'Administration.

Le rapport financier, présenté à l'Assemblée Générale, doit faire mention des frais de mission, de déplacement ou de représentation payés à des membres du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale.

TITRE 5

RESSOURCES, COMPTABILITE, DETTES

ARTICLE 20 : ressources.

Les ressources de l'association se composent :

- du produit des cotisations,
- des contributions bénévoles,
- des subventions, dons et legs qui pourraient lui être versés,
- du produit des fêtes et manifestations organisées par elle,
- des intérêts et redevances des biens et valeurs qu'elle pourrait posséder,
- des rétributions pour services rendus,
- de toutes autres ressources qui ne seraient pas contraires aux lois en vigueur.

L'association ne peut engager que ses fonds propres, régulièrement obtenus à l'aide des moyens ci-dessus.

Il ne pourra être fait appel à une contribution exceptionnelle qu'avec l'accord de l'unanimité absolue des membres de l'association.

ARTICLE 21 : comptabilité.

Il est tenu au jour le jour, par le trésorier, une comptabilité en recettes et en dépenses pour l'enregistrement de toutes opérations financières.

ARTICLE 22 : dettes.

Aucun des membres ne peut être responsable des dettes engagées par l'association, ceci en vertu de l'article 12 des présents statuts.

TITRE 6

MODIFICATION DES STATUTS, DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

ARTICLE 23 : modification des statuts.

Les présents statuts peuvent être modifiés sur la proposition du Conseil d'Administration ou d'au moins la moitié des membres, et par décision d'une Assemblée Générale prise avec un quorum et une majorité de la moitié plus un des membres titulaires.

ARTICLE 24 : dissolution de l'association.

En cas de dissolution forcée ou volontaire prononcée par une Assemblée Générale Extraordinaire avec un quorum et une majorité de la moitié des membres

concernés plus un, cette même assemblée désignera un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association et dont elle déterminera les pouvoirs pour réaliser l'actif et acquitter le passif.

L'actif net subsistant sera attribué obligatoirement à une ou plusieurs personnes morales existantes ou à créer, poursuivant des buts similaires et qui seront nommément désignées par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

En aucun cas les membres de l'association ne pourront se voir attribuer, en dehors de la reprise de leurs apports, une part quelconque des biens de l'association.

TITRE 7

REGLEMENT INTERIEUR, FORMALITES ADMINISTRATIVES

ARTICLE 25 : règlement intérieur.

Un règlement intérieur peut être établi par le Conseil d'Administration et devra être approuvé par l'Assemblée Générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

ARTICLE 26 : formalités administratives.

En plus des formalités de déclaration, le Président, ou tout autre membre du Conseil d'Administration, sera chargé de faire connaître dans les 3 mois aux autorités concernées :

- le changement de titre de l'association,
- les modifications apportées aux statuts,
- les changements survenus au sein du Conseil d'Administration et du bureau,
- la dissolution de l'association.

Fait à Paris le 23 décembre 1989

Modifié à Angers le 10 novembre 1990

Modifié à Angers le 20 janvier 1994

XVèmes RENCONTRES de l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan Annecy - du 10 au 13 novembre 2005-



Sous la tutelle bienveillante de notre montagne fétiche, « La tournette » (2 352m), qui domine les eaux pures du lac d'Annecy, ATCHA vous invite à participer à ces quinzièmes Rencontres.

Ce sont les « Balcons du Lac d'Annecy » qui accueilleront cette manifestation. A 8 km d'Annecy notre petite Venise savoyarde, en bordure de forêt, ouvert sur le merveilleux panorama des montagnes encadrant le lac, cet ensemble village-club de vacances est parfaitement aménagé pour vous permettre de profiter très agréablement de votre séjour.

INSCRIPTIONS

Sans doute allez-vous vous étonner que les dates d'inscription à nos rencontres soient de plus en plus précoces. C'est vrai, nous en sommes conscients mais les centres d'accueil sont, eux, de plus en plus exigeants. Il nous faut négocier, discuter et bloquer des réservations précises avec versement d'acomptes importants plus d'un an à l'avance.

D'autre part, toute réservation doit être payée, qu'elle soit honorée ou pas. Vous comprendrez donc que nous soyons dans l'obligation de limiter le nombre de ces réservations, étant entendu que, ce quota atteint, nous pourrions demander à la structure de nous donner d'autres

places, dans la mesure où il reste des disponibilités. Voilà pourquoi nous vous demandons de vous inscrire le plus vite possible. Vous l'aurez compris : plutôt nous aurons atteint le nombre de réservations arrêté à ce jour, plus nous aurons la possibilité de disposer de places supplémentaires, si cela s'avérait nécessaire.

HEBERGEMENT-ACCUEIL-CONTACT

Toutes les chambres sont équipées de sanitaires complets. Vous disposerez de chambres à deux ou de chambres seul avec supplément. Le linge de toilette est fourni.

L'accueil est à partir de 15H, le jeudi 10 novembre aux « Balcons du Lac d'Annecy », route de Cessenaz, 74320 Sévrier. Les chambres seront mises à votre disposition au plus tard à 17H.

Contacts téléphoniques

-Avant les Rencontres : 04.50.64.19.41 ou 04.50.77.25.66
-Pendant les Rencontres : 06.07.95.11.97 ou 06.77.86.90.03

Courriel

Henri.mouthon@tiscali.fr - pamguibaud@wanadoo.fr

Tarifs et règlements

Par référence au tableau du bulletin d'inscription ci-après :

-Une « nuitée » est un tout indivisible qui comprend : le dîner de la veille, la nuit, le petit-déjeuner et le déjeuner.

-La journée « externe » comprend : le petit-déjeuner, le déjeuner, les pauses. Aucun de ces éléments ne pourra être défalqué du prix forfaitaire de la journée.

-Les tarifs présentés par l'Amicale sont certes plus élevés que ceux présentés par le centre d'accueil car ils incluent : la location des salles, les pauses, les navettes et tous les frais divers et variés inhérents à l'organisation des Rencontres.

Nous remercions nos amis étrangers de la « zone Euro » de joindre à leur bulletin d'inscription un chèque qui leur sera restitué contre un règlement en espèces, à leur arrivée, afin de leur éviter des frais bancaires inutiles.

Pour ceux qui ne viennent pas de la « zone Euro », le règlement doit se faire par mandat postal international.

Chèques et mandats postaux internationaux sont à libeller à l'ordre de : ATCHA.

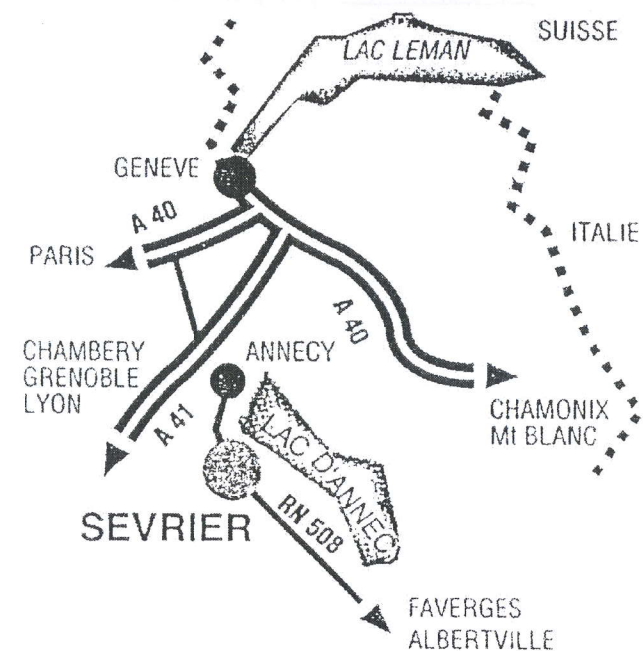
Les participants qui ne sont adhérents, ni de l'Amicale, ni d'une association affiliée, devront s'acquitter de la cotisation annuelle à l'Amicale d'un montant de 23€.

LA FÊTE

Plutôt que de compter sur la seule prestation d'ATCHA, nous invitons tous nos amis membres de l'Amicale à participer activement au spectacle de la traditionnelle fête des Rencontres en préparant, de la même façon qu'ils organisent eux-mêmes leurs ateliers, les saynètes, chants, musique, danses, sketches, blagues, etc... qui nous divertiront.

Certes, ATCHA assurera son rôle d'intendant de l'organisation matérielle et pratique, mais pour que vos idées et intentions puissent être réalisées « sans risque », nous vous remercions de répondre au questionnaire ci-joint en n'omettant aucune précision.

Les balcons du Lac d'Annecy



POUR VENIR

En voiture : A41 sortie Annecy sud, puis direction Albertville. Au feu à Sévrier prendre la route du col de Leschaux sur 3 km.



En TGV : Gare d'Annecy (8km). Navette possible pour les groupes.



En avion :
Annecy-Meythet (15 km)
Genève Cointrin (45 km)
Lyon St Exupéry (130 km)



INSCRIPTION

Ecrire en majuscules. Merci.
Un seul bulletin par personne.

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. :

Courriel :

Nom de votre association :

1 nuitée single	115 €	
1 nuitée double	85 €	
2 nuitées single	170 €	
2 nuitées double	130 €	
3 nuitées single	225 €	
3 nuitées double	175 €	
Journée du vendredi 11 externe (sans dîner)	35 €	
Suppl. Externe « dîner » normal vendredi 11	14 €	
Journée du samedi 12 externe (sans dîner)	35 €	
Suppl. Externe « dîner de fête » du samedi 12	17 €	
Adhésion à l'Amicale pour les « non-adhérents »	23 €	
Total (chèque libellé à l'ordre d'ATCHA)		

-Repas végétarien : oui non

-Je souhaite partager une chambre en double avec :

-Arrivée et départ SNCF / gare d'Annecy

-Arrivée le : à : heures

-Départ le : à : heures

Fait à : le :

Signature :

Bulletin d'inscription à retourner le plus rapidement possible
(date limite le 30 septembre) à :

ATCHA, 3C Allée Charles Péguy, 74940 Annecy-le-Vieux, France

PARTICIPATION À L'ANIMATION DE LA FÊTE

-Vous souhaitez participer à l'animation de la soirée et vous vous proposez de (...chanter, danser, réciter, interpréter, mimer, etc...):

-Durée estimée de votre prestation :

-Vos suggestions sont les bienvenues :

CALENDRIER DES STAGES

STAGES EN MAI

-Stage en résidence, neigong, forme, armes (épée, éventail), et applications martiales, les 5, 6, 7, et 8 mai à Angers, animé par Marie-Christine Moutault

Organisé par KUNLUN

Contact : Taijiquan.kunlun@wanadoo.fr, 02.41.54.79.63

-Stage "Epée Ancienne" le samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mai 2005, animé par Henri Mouthon

Organisé par ATCHA

Contact : ATCHA 3C, allée Charles Péguy 74940 Annecy-le-Vieux
04.50.64.19.41 / 04.50.77.25.66

-Stage d'épée ancienne et nouvelle, avec Sabine Metzlé, à Versailles le dimanche 22 mai 05, de 9 h 30 à 12 h

Lieu : Gymnase « Sévigné », rue d' Auvergne, 78000 Versailles.

Tarifs : 20 Euros

Contact : Sabine Metzlé-01.41.12.94.82 ou Hélène Grimal-06.20.45.65.54

-Stage les treize postures et huit principes, animé par Charles Li, samedi 21 mai de 14h à 18h et dimanche 22 mai de 10h à 17h à Strasbourg.

organisé par l'INPACT

Lieu : Centre Sportif de l'Esplanade - 15 rue Louvois - Strasbourg

Contact: INPACT 18 rue Eugène Carrière 67000 - Strasbourg

Tél/Fax : 03.88.41.10.00

-Stage Atelier n°3 Shiatsu du visage, le samedi 28 mai 2005 après-midi, animé par Manuela Ribeiro

organisé par Souffle - Mouvement et Art Chinois Traditionnels

Contact: Christophe Lephay 19, rue d'Ouessant - 35890 LAILLE

02.99.42.30.53, christophe.lephay@club-internet.fr

-« Energie et Sophrodynagogie », les 28 et 29 mai, animé par Claudy Jeanmougin et Madeleine Blanchard

Organisé par GRDT

Contact: jeanmougin.claudy@wanadoo.fr, 06.81.538.462

STAGES EN JUIN

-Formes (à la demande) et étude systématique des applications de chaque mouvement enseigné, les 4 et 5 juin à Saumur, animé par Hervé Marest

Organisé par « La Grue Blanche »

Contact: herve.marest@free.fr, 06.63.08.70.15

-Stage d'épée ancienne, le samedi 11 et dimanche 12 juin 2005 (toute la journée), animé par Henri Mouthon

organisé par Souffle - Mouvement et Art Chinois Traditionnels

Contact: Christophe Lephay 19, rue d'Ouessant - 35890 LAILLE
02.99.42.30.53, christophe.lephay@club-internet.fr

-Stages "Apprentissage des armes", avec Sabine Metzlé, le 19 juin 05, à Versailles

Stage d'éventail, de 9 h 30 à 12 h.

Stage d'épée ancienne style Kunlun, tous niveaux, de 14h30 à 17h Lieu : Gymnase « Sévigné », rue d' Auvergne, 78000 Versailles.

Tarifs : La journée complète : 35 €, la demi-journée : 20 €

Contact : Sabine Metzlé-01.41.12.94.82 ou Hélène Grimal-06.20.45.65.54

-Stage "Treize postures et 1er duan" du 22 au 26 juin 2005 à Marelles, animé par Michel Douiller

Organisé par Mouvement et Tradition

Thème : Pratique, approfondissement et justification martiale des mouvements

Contact: Mouvement et Tradition - 82, rue du Moulin Vert-75014 PARIS
01 45 40 06 78, michel.douiller@freesurf.fr

-Stage d'été, du mercredi 29 juin au dimanche 3 juillet 2005

Animé par Henri Mouthon et Sabine Metzlé

Organisé par L'ATCHA et le Club de Tai Chi Chuan de Versailles

Contact : ATCHA 3C, allée Charles Péguy 74940 Annecy-le-Vieux

04.50.64.19.41 / 04.50.77.25.66, ou hélène Grimal - 5 rue Victor Hugo

92370 Chaville, 06 20 45 65 54, taichiversailles@yahoo.fr

STAGES EN JUILLET

-Stage en résidence, 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} duan et Zazen, du 4 au 8 juillet 2005, à Apremont en Savoie, animé par Arlette Théoleyre.

Organisé par l'association « Le Singe Pèlerin ».

Contact : tangoneon@wandoo.fr, 04 79 28 22 93

-Stage d'été, du 5 juillet au 9 juillet 2005, dans les Landes à St Justin, animé par Jean-Luc Saby.

Organisé l'association Dao Yin de la Garonne et du Lot

Thématique: Remplir la forme dans une approche conjuguée du Dao Yin Qi Gong, du Tai Ji Quan, du Bâton et de l'Épée.

Contact: Jean-Luc 06 87 34 22 54

-Stage sur « Les Treize Postures » et la « Première séquence de la forme », travail des applications, les 8, 9 et 10 juillet, avec Julia Fairchild, à Munich (Allemagne).

Contact: Lars Heemann, lars.heemann@arcor.de

Petra Schmalenbach, petra_schmalenbach@hotmail.com

-Taiji Quan, Tuishou à pas mobiles selon Ecoles du Cheng Hsin et autres. Mécanique des coups, bâton et autres surprises, animé par Marc Appelmans, du 11 au 16 juillet.

Contact : Marc Appelmans, Pullewuwe 41, 1730 Asse, Belgique.

Marc.applemans@skynet.be

-Stage Atelier au jardin du Luxembourg à Paris, animé par Michel Douiller, du lundi 18 au vendredi 22 juillet, de 8h à 10h.

Thème : Treize postures, 1er duan et 2ème duan

Pratique, approfondissement et justification martiale des mouvements

Contact : Michel Douiller / Mouvement & Tradition

82 rue du Moulin Vert 75014 Paris

01 54 40 06 78 / 06 72 68 01 25, michel.douiller@freesurf.fr

-Stage Grue Blanche Tibétaine et Tui shou tous niveaux avec John Cole (USA) et Serge Dreyer (Taiwan) du 22/7 au 28/7 sur le site des Rencontres Jasnières.

Contact: ser@mail.thu.edu.tw

STAGES EN AOUT

-« Les chaînes musculaires et articulaires selon Godeliève Denys Struyf », les Huit formes de base du bagua Zhang, Tuishou et bâton, du 1 au 5 août 2005, avec Marc Appelmans au camping du lac des Varennes à Marçon (après Jasnières).

Contact: marc.appelmans@skynet.be, 0032(0)479376384 (laisser un message)

-Etude de la forme tous niveaux et atelier bâton, animé par Claudy Jeanmougin, du 2 au 7 août dans le Marais Poitevin (camping du Mignon)

Contact: jeanmougin.claudy@wanadoo.fr, 06.81.538.462

-Ateliers tous niveaux sur les Duans et les armes, avec Marie-Christine Moutault, à Belle-Île en Mer du 7 au 13 août.

Organisé par l'association Kun Lun.

Contact : <http://taijiquan-anjou-kunlun.net> ou 02.41.54.79.63

-Approfondissement des 3 duan tous niveaux et étude systématique des applications (yongfa et sanshou), animé par Hervé Marest, du 11 au 15 août à Septmoncel (Jura).

organisé par l'association "La Grue Blanche"

Contact : 02.41.53.02.77, 06.63.08.70.15, herve.marest@free.fr,

Hervé Marest, 14 rue des Fougereuses, F-49540 Martigné-Briand

Stage Taiji quan - Qi Gong - Sons et mantras - Aquarelle - Jeux en société, du 13 au 20 août 2005, avec Marc Appelmans, René Liégois, Béatrice masoin, à Ancretteville sur mer (Normandie - Fécamps).

Contact: René Liégois, Drève des Futailles, 191190 Bruxelles
Tél. 02332 47 49, GSM 0476 240 216

-13 postures, 1er duan, sabre, méditation le matin et tuishou le soir, animé par Laurent Rochat, du 21 au 27 août à Liança (Catalogne espagnole).

Contact : rochat.laurent@free.fr, 00.41.79.293.63.21
Site : taiji-ge.ch

STAGES EN SEPTEMBRE

-Stage "2ème duan et épée Kunlun ", animé par Michel Douiller du 14 au 18 sept 2005 à Marelles.

2ème duan jusqu'aux nuages ; pratique, approfondissement et justification martiale

épée Kunlun ; exercices de base et les deux premiers duans

Organisé par Mouvement et Tradition

Contact: Mouvement et Tradition - 82, rue du Moulin Vert-75014 PARIS,
01 45 40 06 78, michel.douiller@freesurf.fr



INFOS DIVERSES

RENCONTRE ESTIVALE ET INTERNATIONAL DU COLLEGE DES ENSEIGNANTS

Du 22 au 28 juillet vos enseignants et d'autres venant de tous les continents se réuniront à La Pommeraye (lieu de l'Amicale 2003 près d'Angers) pour échanger et se perfectionner autour de la thématique du Shi san shi et plus particulièrement le travail à deux en relation avec le Shi san shi. Nul doute qu'ils vous ramèneront plein d'idées et de grain à moudre !

VOS COMMANDES

Vous pouvez faire part de vos commandes à Taiwan à notre trésorier Jacques Lombard pour qu'il vous mette en relation avec d'autres associations dans le même cas afin de grouper vos commandes. En ce qui concerne la revue Wenwu et le petit livre rouge version française c'est également à Jacques qu'il faut vous adresser.

Jacques Lombard, 93 avenue de Strasbourg, 67400 Illkirch - France
Tél. : 03.88.67.83.20

ADRESSES ADHERENTS

Dans le dernier bulletin des adresses manquaient. Nous nous en excusons. N'hésitez surtout pas à nous signaler d'autres manquements ou erreurs. Voici les coordonnées omises :

- ARCHIPEL, Maison des associations, c/o Jacques Lombard, 1a place des Orphelins, 67000 Strasbourg
- ART DE VIE, c/o Bernard Reot, 26 rue du Bois Gentil, 74600 Seynod
- ASSOCIATION CHEMILLOISE D'ARTS MARTIAUX, c/o Bruno Andivot, chemin du verzeau, 49120 Chemillé
- AU BORD DE L'EAU, c/o Laurent Rochat, 28 impasse du Genevois, 74160 Archamps
- MARIANNE SCHWEIZER, rue de Carouge 39, CH1205 Genève, Suisse

RENCONTRES DE JASNIERE, 29-30-31 JUILLET

C'est la 18^{ème} édition de cet événement de renommée mondiale qui a lieu comme tous les ans à Marçon dans la Sarthe (40 km au sud du Mans).

Les Rencontres de Jasnières sont organisées par la sympathique et très active association ARAMIS.

Au programme : Taiji Quan, Tui Shou, armes dans divers styles internes et initiation à d'autres disciplines telles que le Bagua Zhang, le Qi Gong, dans un esprit d'enrichissement mutuel avec des animateurs de différentes nationalités :

Alibert Th., Brouillaud A., Carey-Morgan S., Chaplowe Scott., Chu Daishi Kocica, Cole J., Cuadrado S., Domnick Ph., Dreyer S., Du Feu M., Gruber C., Lowey B., Macho G., Menager N., Nowakowski T., Epi van de Pol, Sobieroy V, Stone L. Su, Ying-Shen Wyhowski Chris.

Frais de participation modiques : 60 € pour les trois jours.

Pour recevoir le dossier d'inscription et le programme de ces trois jours, écrire à l'adresse suivante :

ARAMIS, 39 rue P. Eluard, 72000 Le Mans - France
ou bien consultez notre site web : <http://www.chez.com/aramis72/>

JEUX D'ÉPÉE, 26-27-28 AOUT

C'est le rendez-vous incontournable des incondtionnels de l'épée, la technique, les applications, l'entraînement et les jeux avec un partenaire. Cette deuxième édition des Jeux d'Épée prévoit également une ouverture à la pratique du bâton. Cet événement aura lieu cette année à Saumur. Il est organisé par l'IFAM anciennement Ecole Française de Taiji Quan.

Ce sont trois jours de pratique intense (six demi-journées) encadrés par six animateurs de talent. Cette année : Marc Applemans (Bâton) - Thierry Alibert (Épée) - Georges Mongenoty (Bâton) - Jean-Luc Saby (Épée) - Hervé Marest (Épée) - Geneviève Gancet (Épée)

Tarifs

- Activités + hébergement (chambre collective) et restauration : 190 €
- Activités + hébergement (chambre double) et restauration : 220 €
- Activités seulement : 120 €

Renseignements et inscription

-Jean-Luc Saby, 5 rue basse Place d'Aquitaine, 47300 Villeneuve sur Lot.
Tél. 06 87 34 22 54.

Mail : jlsaby@wanadoo.fr

-Claudy Jeanmougin, 15 bis route de Bellivet, 17810 Ecurat.
Tél. 06 81 53 84 62

Mail : jeanmougin.claudy@wanadoo.fr



BON DE COMMANDE du PETIT LIVRE ROUGE

A retourner à Jacques Lombard - 93 avenue de Strasbourg - 67400
ILLKIRCH

Nom du souscripteur :

Association :

Adresse où la commande doit être expédiée :

Nom

Rue

Code Postale

Ville

Souscription àvolumes x 5€ =€
(commande minimum : 10 exemplaires)

Règlement à l'ordre de l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan.

Seuls les chèques de banques françaises et les mandats postaux sont acceptés. Sachez que les frais de virements vont de 3 à 15€ selon les pays. Les personnes résidant hors de France peuvent s'arranger pour regrouper leur commande faire appel à un frontalier français.

Au moment du tirage de ce bulletin, plus de 900 exemplaires sont déjà vendus. Ce petit livre de poche ne devrait jamais vous quitter pendant votre pratique. Il sera votre référence pour les noms des gestes des différentes formes et pour les principes essentiels contenus dans les classiques. Son petit encombrement vous permettra une consultation quotidienne qui vous permettra de mieux profiter de la saveur des textes et de mieux comprendre votre pratique.

COMMANDES DIRECTES À MAÎTRE WANG YEN-NIEN À TAIPEI

Merci de bien vouloir suivre les étapes suivantes :

1 - Transmettre votre commande

par télécopie : 00 886 2 2836 0463

ou par email : ymtitaipei@yahoo.com

2 - Transmettre par virement bancaire la somme due au numéro de compte suivant :

Titulaire du compte / Account name : WANG YEN-NIEN

Numéro du compte / Account number : 020004604333 - IBAN/SWIFT CODE :

BKTWTWTP

Nom de la banque / Bank name : Bank of Taiwan - Chungshan Branch Bank - Taipei -
Taiwan, R.O.C. 111

Instructions à donner à votre banque :

«tous les coûts seront à la charge du donneur d'ordre».

Merci de rajouter le n° de téléphone de Maître Wang : (886 - 2) 2881 2981, ainsi la banque pourra le prévenir quand l'argent sera viré sur son compte.

Nous ne pouvons effectuer aucun envoi postal avant la réception des sommes dues.

Merci de noter que le minimum de livres par commande est de cinq (5) par adresse distincte.

Les livres sont envoyés en recommandé postal par bateau. Le délai de réception, à partir de la date d'envoi est de huit semaines environ.

Les vidéos, VCD, cassettes audio et éventails sont envoyés en recommandé postal aérien. Le délai de réception à partir de la date d'envoi est de trois semaines environ.

Catalogue

LIVRES

Livre Vol.1 - Exercices de base et les trois duans -
anglais/français 65 euro - chinois/japonais 65 euro

Livre Vol.2 - Les applications martiales -
anglais/français 80 euro - chinois/japonais 80 euro

Rédition du "petit livre rouge" remis à jour, en chinois avec la prononciation en "bopomofo". Tous les noms des postures des 3 duans, de l'éventail et des deux formes d'épée + une reprise des "classiques du taiji". Format de poche.

3 euros l'exemplaire; à commander par 10 exemplaires minimum.

VIDEO/DVD

Assurez vous que votre lecteur de DVD peut lire des DVD-Rs avant de commander

a- Wang Yen-nien, filmé au Japon et à Taiwan dans les années 1980, comprenant : WYN pratiquant les exercices de base, les trois duans du Yangjia Michuan Taijiquan, l'épée Kunlun, les exercices de base du Tuishou et la pratique des Fajin en Tuishou. Un

classique mais la qualité du film est faible. Le nom des mouvements et les commentaires sont en japonais.

Vidéo (Pal/Secam) : 42 euro - DVD : 25 euros

b- Wang Yen-nien, filmé à Tainan dans les années 1970, comprenant : WYN pratiquant les trois duans, l'épée Wudang, l'épée Kunlun et les 13 Postures. Filmé avec une caméra 16mm, sans son, la qualité du film est bonne.

Vidéo (Pal/Secam) : 42 euro - DVD : 25 euro

c- Yangjia Michuan Taijiquan: un enregistrement du stage des Enseignants qui a eu lieu à Taiwan en automne 1996. Ensemble de deux cassettes comprenant les trois duans du Yangjia Michuan Taijiquan pratiqués par un groupe d'enseignants avec commentaires et corrections par WYN qui explique certains mouvements et montre certaines applications (en chinois). (La cassette audio est extraite de cette vidéo)

L'ensemble des deux cassettes :

Vidéo (Pal/Secam), 84 euro - DVD 50 euro.

L'ensemble des quatre cassettes vidéo a+b+c (Pal/Secam) : 150 euro

CASSETTE AUDIO ou CD

Une cassette de 80 minutes avec les respirations et les noms des mouvements des trois duans donnés en chinois par Wang Yen-nien. La cassette/CD audio de référence, enregistrée en 1996, une aide précieuse pour la pratique et l'enseignement.

Disponible en cassette ou CD audio, préciser sur votre commande.

Prix : Cassette audio ou CD : 12 eur, expédition par airmail incluse

CD audio COLLECTOR

Collection de 3 CD audio par Wang Yen-nien dirigeant les exercices de base et la forme à Yuan Shan-Grand Hôtel dans les années 70

CD 1 : 1^{er} et 4^{ème} jour, exercices de base (26min.), 1^{er} et 2^{ème} duan du YMTQ (32min.)

CD 2 : 2^{ème} et 5^{ème} jour, exercices de base (26min.), 3^{ème} duan (32min.)

CD 3 : 3^{èm} et 6^{ème} jour, exercices de base (30min.), épée nouvelle Wudang (9min.), épée ancienne Kunlun (8min.), éventail forme Yen-nien (7min.)

Prix : 21 euros pour le set de 3 CD, expédition par airmail incluse

CD audio- Les ARMES du YJM TJQ

Wang Yen-nien donne les respirations et les noms des mouvements pour l'éventail Yen-nien (12min.), l'épée nouvelle Wudang (17min.), l'épée ancienne Kunlun (15min.). Une aide précieuse pour les enseignants et les pratiquants confirmés et débutants. La version de référence pour la pratique des armes, enregistrée en 1999.

Prix : 15 euros, expédition par airmail incluse

EVENTAIL

En bambou, très léger avec inscriptions en chinois Yen Nien. Possibilité d'avoir des éventails main gauche. Préciser sur commande

15 euros/pièce - Commande minimum 10 pièces.

NUMERO SPECIAL AYMTA

100 pages célébrant les cinquante ans d'enseignement de Maître Wang, historique, biographie, témoignages et de nombreuses photos.

Le numéro : 15 euros

COTISATIONS 2005

Adhésions individuelles à l'Amicale :

- Vous n'êtes pas responsable d'un groupe et vous désirez adhérer à l'Amicale et recevoir le bulletin à domicile, alors le tarif est de 23,00 €.
- Vous êtes responsable d'un groupe : dans ce cas nous vous encourageons à faire adhérer vos élèves selon les modalités de l'adhésion collective.

Adhésions collectives à l'Amicale :

- Vous êtes responsable d'un groupement (associatif ou non) et vous souhaitez l'affilier à l'Amicale ; deux éventualités se présentent à vous :
 - Votre groupe est inférieur à 15 personnes : vous réglez la somme de 46 € ;
 - Votre groupe est supérieur à 15 personnes : vous multipliez le nombre de personnes par 3,50 €.

Abonnement au bulletin :

- Vous appartenez à un groupement adhérent et vous désirez recevoir le bulletin personnellement : le coût annuel de l'abonnement est de 18,50 €.
 - Vous n'êtes pas membre de l'Amicale : le coût de l'abonnement annuel est de 23 €
- Un moyen simple de vous souvenir de vos derniers versements...
Conservez cette partie dans votre documentation.

Vous avez versé en 2004 la somme de : le :

COTISATIONS 2005

(Exercice du 1^{er} novembre 03 au 31 octobre 2005)

Je soussigné(e)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Fax :

désire adhérer à l'Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan,
à titre individuel et joins un chèque de 23 €

désire faire adhérer notre Association.

Nom de l'Association :

Adresse :

Tél : Fax :

Je joins un chèque de 46 € car le nombre d'adhérents
est inférieur ou égal à 15, ou

Je joins un chèque de 3,50 € x..... (nombre d'adhérents si
supérieur à 15), soit de :.....€

désire m'abonner au bulletin, je joins un chèque de.....€.

Fait le à Signature :

Nouvelle adhésion Renouvellement

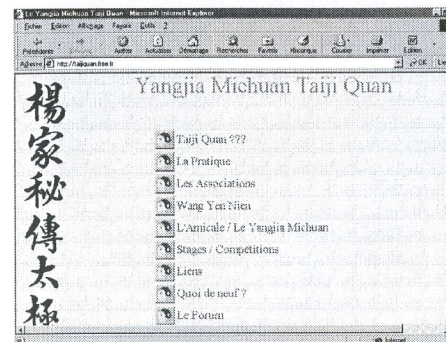
Le bulletin d'adhésion est à adresser à :

Amicale du Yangjia Michuan Taiji Quan

c/o Jacques Lombard, 93 avenue de Strasbourg, 67400 Illkirch

Tél. : 03.88.67.83.20

LE SITE WEB ET LE BULLETIN DE L'AMICALE



<http://taijiquan.free.fr>

Le site de l'Amicale, mis à jour par Laurent Couty, vit grâce aux différentes associations qui communiquent des informations. Si votre association possède un site, un lien peut être établi comme c'est le cas avec la Suisse, la Russie, l'Amérique et autres.

Outre les multiples informations sur notre style, il contient le listing de tous les membres de l'Amicale ainsi que le calendrier des différents stages organisés par les associations membres.

Pour voir vos informations figurer dans le site, adresser :

• Un Email avec éventuellement un fichier attaché au format « .RTF » ou « .DOC » à Laurent Couty : taijiquan@free.fr

• Si vous ne pouvez pas faire autrement, envoyer un document papier qui puisse être scanné à Jean-Luc Pommier qui le transmettra à Laurent Couty : Jean-Luc Pommier, 63 rue de Saine, 94400 Vitry, pommier@mail.enpc.fr.

Vos articles, vos courriers des lecteurs et vos informations (stages ou autres) à faire paraître dans le Bulletin

Hervé et Claudy se sont engagés à faire paraître tous les articles reçus en temps opportun aux mois de septembre, janvier et mai. Pour cela, il faut que les articles arrivent un mois avant la parution, c'est-à-dire, fin juillet pour septembre, fin novembre pour janvier et fin mars pour mai.

A qui adresser vos articles, vos courriers des lecteur et vos informations ?

- A **Hervé**, si votre article est déjà saisi, pour le calendrier des stages et autre manifestations : herve.marest@free.fr - 14 rue des Fougereuses, 49540 Martigné-Briand.
- A **Claudy**, pour les manuscrits non saisis, ou si vous désirez que votre texte soit « repris » : jeanmougin.claudy@wanadoo.fr - Claudy Jeanmougin, 15 bis route de Bellivet, 17810 Ecurat.

Conseils pratiques

Pour le calendrier des stages, il est inutile de raconter votre vie, soyez clairs et précis en notant dans l'ordre :

- le thème du stage,
- le nom du ou des animateurs,
- les dates et le lieu du stage,
- le contact : nom, tél, mail, etc.

Puis adressez l'information à Hervé Marest et Laurent Couty.

Pour vos articles et vos courriers, le mieux est de le rédiger sous Word, que ce soit sur PC ou MAC, et de l'adresser en pièce jointe à Hervé Marest ou Claudy Jeanmougin.

Attention, si vous avez un dossier images important à faire parvenir, il vaut mieux faire plusieurs envois de telle sorte que le fichier ne soit pas supérieur à 500 ko (Hervé et Claudy n'ont pas l'ADSL), ou alors vous envoyez un CD que vous aurez gravé. Le format adéquat pour vos photos est JPEG.

Sollicitations... Il est possible que vous soyez contactés par Hervé ou Claudy pour pondre un article. Ne soyez pas surpris...

Amicale du YMTQ

Présidente : Zouzou Vallotton
zouzouvallotton@hotmail.com
(41) 24 463 45 04

COLLEGE EUROPEEN DES ENSEIGNANTS DU
YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN
c/o Nicole Henriod, 32 chemin du Village
1012 Lausanne
tél: (41) 21.728.44.58
Email : nicole.h@worldcom.ch

I.F.A.M.

Directeur des cours J.L.Saby
jlsaby@wanadoo.fr
Tél : 0033 687 34 22 54

AMERICAN YANGJIA MICHUAN
TAIJIQUAN ASSOCIATION
John Cole, president, 535 Whitecliff Dr.
Vallejo, CA 94589, USA
Tél/Fax : (707) 552-4738
Email : johncole@scronline.com

AYMTA JOURNAL

172 West 109th Street, *IR
New York, NY10025 USA
Tél : (212) 222-7456
Fax : (212) 663-4229
Email : tomc@dti.net

FEDERATION SUISSE DE TAIJIQUAN

C/o Luc Defago, , 551 route de Vovray
49220 Grez Neuville France
Tél : (41) 22.800.22.54/50
Email : luc.defago@bluwin.ch

**WORDL YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN
FÉDÉRATION (CANADA)**

RR#1 Moser's River, Nova Scotia, BOJ
2KO, Canada, Tél/Fax : (902) 347 2250

INTERNATIONAL TAICHICHUAN FEDERATION

Rm 608, 20 Chulun St.-Taipei-Taiwan-ROC
tel : 886 2 2775 8732/3
fax : 886 2 2778 3890
Email : tccass@ms35.hinet.net
Contact : George Lin

THE RUSSIAN ASSOCIATION OF YANGJIA
MICHUAN TAIJIQUAN
86 Vavilova St., Apt. 40
Moscow 117261, Russia
Tél : (7) 095 938 5124
Fax : (7) 095 938 5000

YANGJIA MICHUAN TAIJIQUAN
INT'L, et YANGJIA MICHUAN TAIJIQUAN
TEACHER'S ASSOCIATION INT'L, TAIWAN
32-2F Fuguo Road
Shih-lin, Taipei, 111 Taiwan, ROC
Tél : 886-2-2837-1779
Fax : 886-2-2837-2258
Contact : Wang Yen-nien
Email : ymtitaipei@yahoo.com

THE TAI CHI CENTRE

70 Abingdon Road,
London W8 6AP, England UK
Tél : (44) 20 7937 9362
Fax : (44) 20 7937 9367
Email : peterclifford@thetaichicentre.com

TOKYO TAI KYOKKEN AOI KAI

Koengi Kita 2 33 5, Suginamiku, Tokyo, Japan
Tél : (81) 3 3339 6875

TAI KYOKKEN SHINKI KAI

2-1-6 Shironouchi St. Nada-ku
Kobe City, Hyogo Prefecture, Japan
Tél : (81) 78 861 8973

YANGJIA MICHUAN TAIJI QUAN FEIZHOU

XIEHUI
Denis Banhero, 03 BP881 Abidjan 03
Côte d'Ivoire

ASSOCIATION WUXING

Ardito Gianvittorio
Via O. Regnoli 10/L, 00152 Roma/Italia
Tél : (065) 833 27 91-Tél/Fax : 834 85 63
Email : funzling@quipo.it

**FEDERATION DE TAICHI CHUAN ET
CHI GONG**

17 rue du Louvre 75001 Paris
tél : 01.40.26.95.50

連江望朝風

舟浮碧木帆